



DÉLÉGATION
ACADÉMIQUE À LA
PERSÉVÉRANCE
SCOLAIRE ET À
L'INSERTION

Tous concernés !

Favoriser la persévérance scolaire

*pour prévenir le décrochage
et faciliter le retour en formation*

Appartenance Climat Équipe
Mobilisation
Continuité Engagement
Persévérer Diversifier
Sécurisation
Famille Rêussite Lycée Bienveillance
Raccrochage Engagement
Coopérer
Accompagnement Prévenir
Jeune Classe Scolaire
Individualiser
Actif Intervenir Remédier
Accueil Pédagogie Collège École
Parcours Orientation
Confiance Tuteur
Établissement



RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Les DOSSIERS THÉMATIQUES
de l'académie de Nantes

Édito du Recteur

“Ne laisser personne au bord du chemin” doit être notre priorité, notre priorité absolue.

Depuis plusieurs années, la politique de lutte contre le décrochage scolaire est engagée et porte ses fruits avec une baisse du flux de jeunes sortant de formation initiale sans diplôme. Mais d'autres statistiques montrent que ce sujet reste d'actualité :

- Pour la génération sortie en 2013 les écarts de taux de chômage 2016 tels qu'identifiés par le CEREQ sont interpellants :
 - taux de chômage des non diplômés : 49 % ;
 - taux de chômage des CAP, BEP : 28 %.
- À 35 ans un homme diplômé de l'enseignement supérieur peut espérer vivre :
 - 1,8 an de plus qu'un bachelier ;
 - 3,5 ans de plus qu'un titulaire de CAP ;
 - 7,5 ans de plus qu'un homme sans diplôme.

L'enjeu de la possession d'un diplôme est essentiel en France. Les causes du décrochage sont multiples, externes bien sûr (sociales, économiques, familiales) mais aussi internes au système éducatif. Si ces élèves rejettent l'école pour beaucoup c'est l'école qui les a rejetés. C'est pourquoi l'Académie s'est engagée pour **FAVORISER LA PERSEVERANCE SCOLAIRE**, en créant en septembre 2016, une **Délégation Académique à la Persévérance Scolaire et à l'Insertion**

Aborder le décrochage scolaire, terme stigmatisant, sous l'angle de la persévérance oblige à changer de regard, à mettre l'accent sur la prévention et surtout sur ce qui permet aux élèves de s'engager dans leurs apprentissages. L'objet est de mettre en œuvre les différents facteurs ou situations qui influencent positivement la persévérance et la réussite scolaire des jeunes. Ils doivent donc réduire autant que possible ceux qui amènent au décrochage. Les stratégies pédagogiques, les contenus, la prise en compte du jeune dans son intégralité, le climat scolaire, la bienveillance, la prise en compte de la grande pauvreté, le numérique sont autant de leviers qui sont mobilisés dans l'Académie. Chaque année, la DAPSI met en œuvre vingt **formations** à la demande des établissements, débouchant sur des actions concrètes impliquant des équipes pluri catégorielles et interdisciplinaires, sur la persévérance scolaire. D'autres formations permettent aussi de professionnaliser les **Référents Décrochage Scolaire** nommés dans chaque établissement de l'académie ainsi que de faire progresser le fonctionnement des cellules de veille ou **Groupes de Prévention du Décrochage Scolaire**. Ces formations sont coordonnées avec les actions des corps d'inspection, la CARDIE, les DSDEN et les différents groupes académiques, porteurs du projet académique 2018-2022. Enfin des partenariats fructueux sont aussi menés avec des associations qui s'engagent, comme l'association C'Possible.

Lorsque la prévention n'a pas permis d'éviter un décrochage, divers dispositifs d'**intervention** et de **remédiation** permettent à des jeunes de retrouver un cadre leur permettant d'obtenir une qualification. Des choix stratégiques pour les soutenir ont été mis en œuvre, impliquant des orientations budgétaires non négligeables :

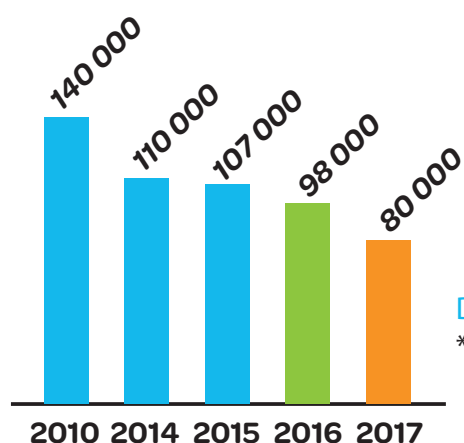
- Coordination avec le conseil régional de **quinze Plateformes de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs**, animées par les personnels de l'éducation nationale et qui suggèrent à chaque jeune décroché une proposition vers l'ensemble des solutions existantes sur leur territoire, qu'elles soient de l'éducation nationale, de la région ou d'autres partenaires, soit plus de 3600 jeunes conseillés ;
- **trente Pôles d'Insertion de l'Académie de Nantes**, répartis sur l'ensemble du territoire, qui contribuent aux actions de prévention précitées et prennent en charge chaque année 1500 jeunes sur des actions d'intervention ou de remédiation ;
- **cinq Lycées Nouvelle Chance** soit un par département qui permettent à plus de 150 jeunes éloignés de l'école de (re)préparer un diplôme ;
- **quinze réseaux formation qualification emploi (FOQUALE)** qui mettent en œuvre différentes actions de prévention, d'intervention ou de remédiation sur leur territoire ;
- **mille contrats en Service Civique Universel** qui permettent à des jeunes de servir les valeurs de la République et de s'engager en faveur d'un projet collectif en effectuant une mission d'intérêt général de 6 à 12 mois ;
- À la rentrée 2018, **cinq Mesures d'Accompagnement Scolaire Temporaire** pour les jeunes migrants non scolarisés antérieurement.

Le présent document retrace les actions menées par des équipes engagées dans la prévention, l'intervention ou la remédiation. L'objectif ambitieux de l'Académie est de sécuriser le parcours de chaque jeune, de l'accompagner dans son parcours scolaire. Que soient ici remerciés toutes celles et tous ceux qui s'investissent de manière exemplaire pour redonner aux jeunes en risque ou en situation de décrochage confiance et espoir.

William MAROIS
Recteur de l'académie de Nantes

Appartenance Climat
Climat
Appartenance
Continuité Engagement
Persévérer Diversifier
Régularité Sécursisation
Famille Lycée Bienveillance
Raccrochage Engagement
Accompagnement Prévenir
Jeune Individualiser Classe
Intervenir Remédier
Actif Accueil Collège
Parcours Orientation
Confiance Tuteur
Établissement

Une baisse continue du flux de jeunes sortant de formation initiale sans diplôme *



DEPP / Enquête emploi - Indicateurs MENESR - En prévision

* en France métropolitaine et Dom

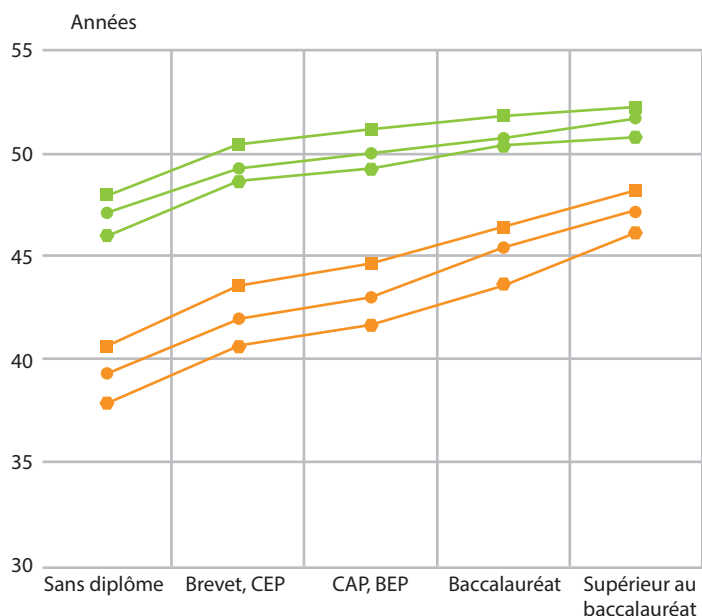
Entre 2013 et 2016, une légère amélioration de l'insertion, mais pas des conditions d'emploi										
		Situation des jeunes trois ans après la sortie du système éducatif								
Plus haut diplôme obtenu par les jeunes sortis de formation initiale ↓ Génération sortie en →	Effectifs (%)		Taux d'emploi (%)		Taux de chômage (%)		Part de jeunes en EDI* (%)		Salaire mensuel net médian (en euros constants)	
	2010	2013	2010	2013	2010	2013	2010	2013	2010	2013
Aucun diplôme	17	14	40	40	50	49	39	34	1140	1200
Diplôme du secondaire	43	43	64	67	25	22	58	51	1290	1300
CAP, BEP, mention complémentaire	15	13	61	65	32	28	56	49	1270	1300
Bac professionnel	13	17	74	72	20	20	66	57	1310	1330
Bac technologique	6	5	61	67	24	17	50	44	1260	1280
Bac général	9	7	54	58	22	19	51	44	1270	1280
Diplôme du supérieur court	23	25	81	81	12	11	74	70	1540	1560
BTS-DUT, autres bac+2	11	11	78	80	15	12	72	68	1470	1450
Bac+2/3 santé social	4	4	96	93	2	3	83	81	1720	1700
Licence professionnelle	3	4	85	87	10	9	77	73	1610	1620
Autres bac+3/4	5	5	72	70	14	16	70	63	1510	1520
Diplôme du supérieur long	17	18	88	86	9	10	80	79	2120	2100
M2 et autres bac+5	9	9	84	83	12	12	75	74	1910	1830
Écoles de commerce et d'ingénieurs	5	6	93	90	6	7	93	90	2350	2370
Doctorat (santé et hors santé)	3	3	92	91	6	6	69	71	2410	2300
Ensemble	100	100	68	70	23	20	65	61	1450	1460

* Parmi les jeunes en emploi

** Salaire mensuel net médian (primes incluses, tous temps de travail confondus, en euros constants de juillet 2016), parmi les jeunes salariés.

Source : enquête Génération 2010 et Génération 2013 (données provisoires). Champ : France entière.





Espérance de vie à 35 ans par sexe, année et diplôme

■ Femme 2009-2013 ● Femme 2000-2008 ● Femme 1991-1999
■ Homme 2009-2013 ● Homme 2000-2008 ● Homme 1991-1999

Lecture : en 2009-2013, l'espérance de vie à 35 ans des hommes ayant un diplôme supérieur au baccalauréat est de 48,2 ans, soit 7,5 ans de plus que celles des hommes sans diplôme.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, Échantillon démographique permanent.

Âge de sortie du système scolaire (Unité : année)	1985-1986	1996-1997	2005-2006	2014-2015
Âge maximal de sortie des 10 % sortis le plus tôt	15,7	17,2	17,2	17,1
20 % sortis le plus tôt	16,8	18,3	17,9	17,8
30 % sortis le plus tôt	17,3	19,1	18,7	18,5
40 % sortis le plus tôt	17,8	19,7	19,4	19,3
50 % sortis le plus tôt	18,2	20,5	20,3	20,3
60 % sortis le plus tôt	18,8	21,3	21,2	21,4
70 % sortis le plus tôt	19,5	22,3	22,4	22,6
20 % sortis le plus tard	20,3	23,3	24,5	23,7
10 % sortis le plus tard	22,2	24,8	25,4	25,3
Rapport entre l'âge de sortie des 10 % sortis le plus tard et celui des 10 % sortis le plus tôt	1,41	1,44	1,48	1,48
Écart entre l'âge de sortie des 10 % sortis le plus tard et celui des 10 % sortis le plus tôt	6,5	7,6	8,2	8,2

Lecture : ce tableau représente la répartition des personnes qui quittent l'école par tranche de 10 %.

Les 10 % sortis le plus tôt ont quitté l'école à 15,7 ans au maximum en 1985-1986 et à 17,1 ans en 2014-2015.

Source : "L'allongement inégal des scolarités", article de L'Observatoire de inégalités, 9 mai 2017 (calculs réalisés pour l'Observatoire des inégalités par le sociologue Pierre Merle).



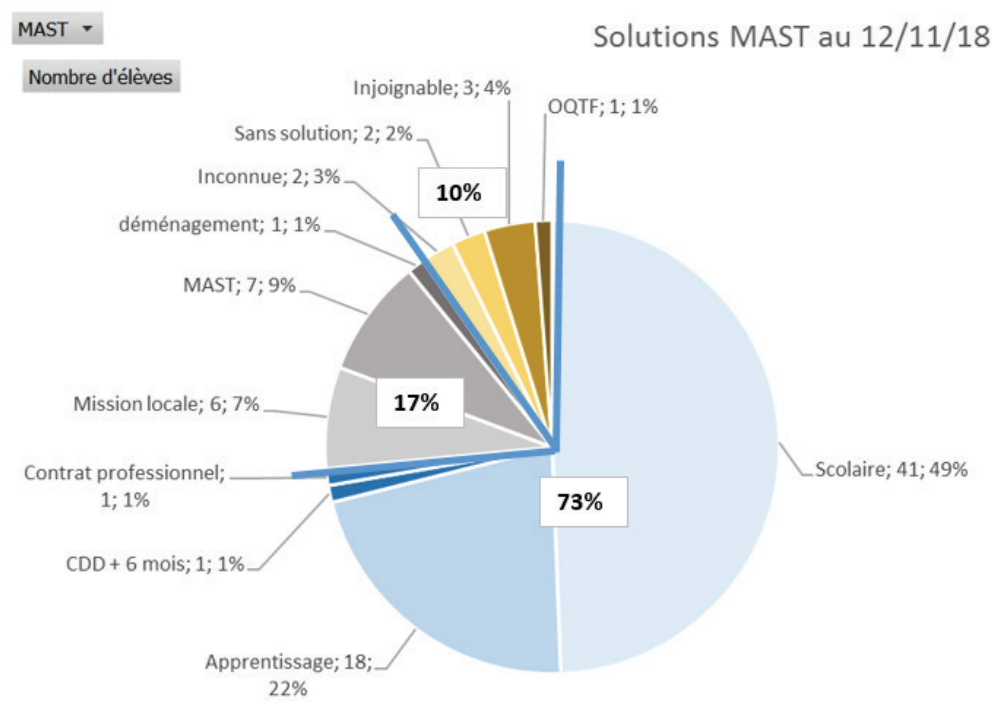
Présentation de la Délégation Académique à la Persévérance Scolaire et à l'Insertion

En septembre 2016, le Recteur de l'académie de Nantes créait la Délégation Académique à la Persévérance Scolaire et à l'Insertion.

Ce choix politique fort correspond au souhait de MOBILISER TOUS LES ACTEURS et de coordonner leurs actions pour ne laisser personne au bord du chemin. L'objectif de la DAPSI est de favoriser la persévérance pour prévenir le décrochage, l'éviter, et si nécessaire faciliter le retour en formation ; dans ces trois termes apparaissent les notions de prévention, d'intervention et de remédiation. Les acteurs habituels de la lutte contre le décrochage scolaire tels que la MLDS, les PSAD, les réseaux FOQUALE, les LNC sont toujours mobilisés, mais le rapprochement avec les corps d'inspection, les porteurs d'axes du projet académique, les différents groupes de formateurs et les autres services académiques permet une meilleure visibilité du travail de ces acteurs, une meilleure coordination ainsi qu'une réelle mobilisation de tous.

La mise en place de la Mesure d'Accompagnement Scolaire Temporaire est un des exemples de cette concertation : la prise en charge des jeunes migrants âgés de 16 à 18 ans, non scolarisés antérieurement a pu débiter à la rentrée 2017 grâce à des échanges constructifs entre les différents services et l'expertise de chacun : les DSDEN, la DAEP, le CASNAV, la DAPSI, les pôles MLDS, le GIP-FSE, les CIO et les IEN-IO.

Cette délégation permet aussi à la Région d'avoir un interlocuteur direct sur le sujet.



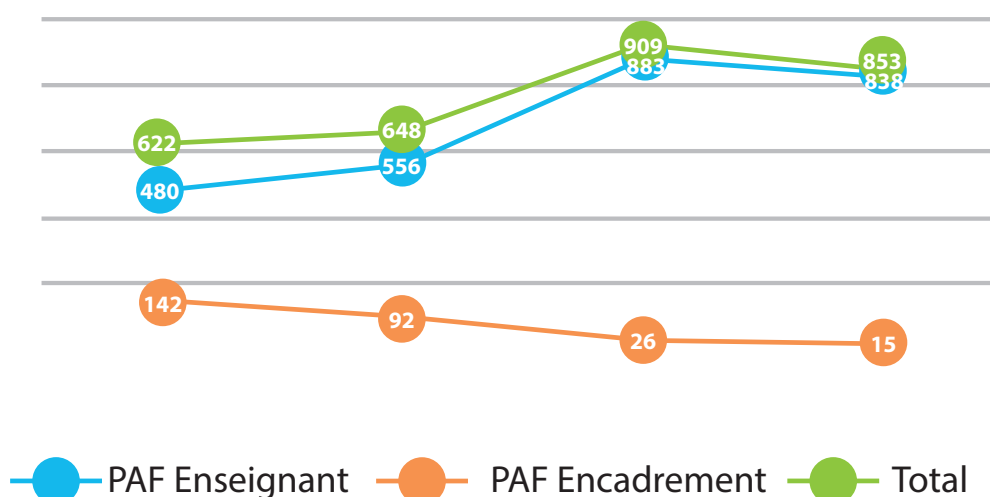
Les évolutions majeures depuis deux ans concernent les trois champs :

Sur le champ de la prévention :

- Un plan de formation des personnels revu et renforcé notamment pour les enseignants du 2nd degré :
 - Sur tout le territoire académique, possibilité pour tous les personnels de s'inscrire à une journée de formation ;
 - Pour vingt établissements, possibilité de professionnalisation des équipes sur 2,5 jours, en expérimentant et en étant accompagné ;
 - Pour les référents décrochage, possibilité de se professionnaliser avec l'appui de la DAPSI et des réseaux FOQUALE ;
- Un groupe multi-catégoriel (enseignants, personnels de direction, coordonnateurs MLDS, Psy EN, formateur ESPE...) de 23 formateurs à la persévérance scolaire ;
- Un renforcement des liens avec les corps d'inspection, la CARDIE, les groupes académiques notamment avec le groupe maîtrise des langages et le groupe climat scolaire ;
- Un travail de formation auprès d'enseignants du 1^{er} degré ;
- Le développement de formations hybrides ;
- La mise en place de la semaine de la persévérance scolaire incluant une journée académique construite avec le groupe climat scolaire ;
- Des temps dédiés pour certains coordonnateurs MLDS, pour contribuer à des actions de prévention nécessitant un appui pour les acteurs concernés

Nombre de journées réalisées

La prévention de l'absentéisme et du décrochage scolaire



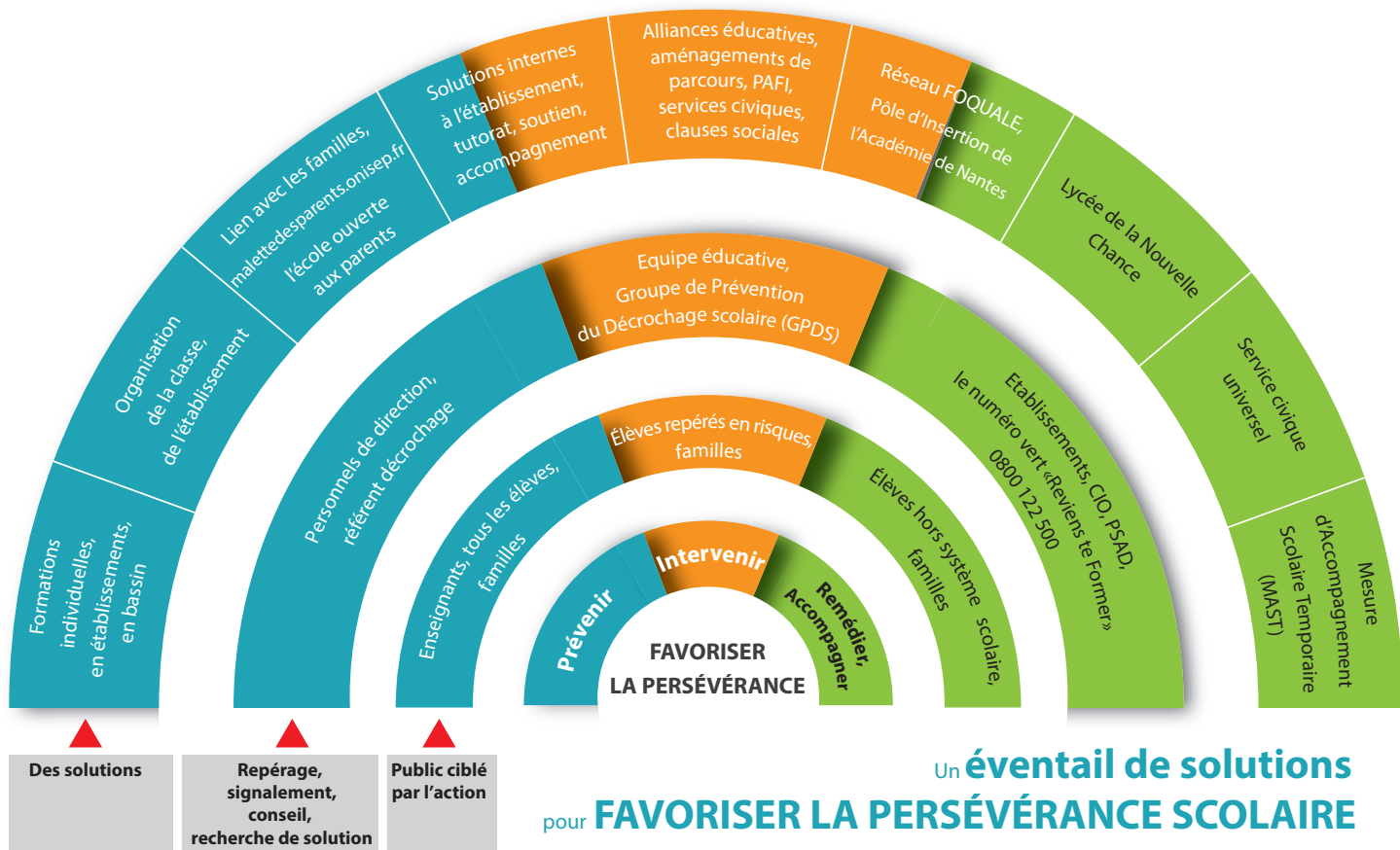
Sur le champ de l'intervention :

- Appui à l'ingénierie des Groupes de Prévention du Décrochage Scolaire (GPDS) ;
- Appui à l'ingénierie pour la mise en place de parcours aménagés ;
- Développement des alliances éducatives ;
- Développement des clauses sociales de formation.

Sur le champ de la remédiation et de l'insertion :

- Un Lycée Nouvelle Chance (LNC) par département, 83 % de réussite et plus de 50% en poursuite d'études ;
- L'accueil des nouveaux publics migrants : une Mesure d'Accompagnement Scolaire Temporaire dans chaque département en 2019 ;
- Le déploiement du service civique universel : 220 contrats en 2015, plus de 800 contrats en 2018.





Au sein de l'Éducation nationale, la lutte contre le décrochage est menée dans **trois champs d'intervention** : la **prévention**, l'**intervention** ou la **remédiation**.
 Au travers de ce dossier thématique vous pourrez trouver des actions réussies dans chacun d'eux.

<i>Champ</i>	<i>Définition</i>	<i>Public cible</i>	<i>Exemples de politiques et de dispositifs</i>
Prévention	Ensemble des stratégies, organisations et dispositifs visant à encourager la persévérance scolaire et plus largement à favoriser la réussite de tous les élèves.	Tous les élèves (actions structurelles), élèves présentant des risques (actions spécifiques).	Actions liées à l'obligation scolaire, la prévention de l'exclusion, le climat scolaire, l'implication des parents, les pratiques pédagogiques.
Intervention	Dispositifs et actions mis en œuvre suite à l'identification de signes de décrochage (absentéisme, difficultés scolaires lourdes...) chez un élève. Le repérage est donc un pré-requis à l'intervention.	Élèves en situation de décrochage mais qui n'ont pas encore quitté le système scolaire.	Action d'accompagnement scolaire ou socio-éducatif, mise en place de parcours individualisés, dispositif relais, passerelles.
Remédiation	La remédiation a pour objectif le retour en formation, l'accès à une qualification ou l'accès à un emploi stable d'élèves ayant déjà décroché.	Élèves décrochés.	Places vacantes du réseau FOQUALE, les actions de remobilisation et de qualification des pôles MLDS, Lycées Nouvelle Chance, service civique combiné.

Appartenance Climat
Continuité Mobilisation
Persévérer Engagement
Réguler Diversifier
Famille Lycée Sécurité
Raccrochage Bienveillance
Accompagnement Prévenir
Jeune Individualiser Classe
Actif Intervenir Remédier
Parcours Collège
Confiance Orientation
Établissement Tuteur

Tous concernés !

Favoriser la persévérance scolaire

*pour prévenir le décrochage scolaire
et faciliter le retour en formation*

Exemples de dispositifs dans l'académie de Nantes

Comment mettre en œuvre le dialogue, la médiation et la coopération dans l'ensemble des relations au collège ?	p 10
Comment favoriser la persévérance scolaire des élèves ajournés à l'examen ?	p 12
Comment structurer une communauté éducative pour accompagner TOUS les collégiens ?	p 14
Faire de l'école un espace d'expérience de la démocratie peut-il permettre un engagement plus fort de tous les élèves dans leurs apprentissages ?	p 16
Comment mobiliser des ressources dans l'établissement pour accompagner les élèves différemment ?	p 18
Comment mieux repérer pour apporter des réponses plus adaptées ?	p 19
Comment structurer des procédures et installer des habitudes de travail entre les établissements d'un réseau FOQUALE ?	p 20
Comment élaborer un projet professionnel et redonner du sens à sa scolarité?	p 22
Comment mobiliser le monde de l'entreprise pour aider les élèves à se projeter dans leur avenir professionnel ?	p 24
Comment s'appuyer sur les compétences des professionnels pour aider des collégiens à construire leur projet de formation ?	p 26
Comment développer les compétences des élèves de SEGPA en mobilisant la coopération, l'autonomie et leur expertise acquise ?	p 28
Comment s'appuyer sur les compétences des élèves des classes terminales pour consolider l'entrée au collège ou au lycée ?	p 30

Annexes

Carte des pôles MLDS	p 32
Annuaire du réseau FOQUALE	p 33
Le plan académique de lutte contre le décrochage	p 34
9 conditions de la réussite	p 35

Comment mettre en œuvre le dialogue, la médiation et la coopération dans l'ensemble des relations au collège ?

Action possible : Médiateur scolaire

Établissement : *collège Stendhal*
Ville : *Nantes* - Département : *Loire-Atlantique*



Le collège Stendhal qui accueille 400 élèves en quartier prioritaire a souhaité accentuer la prise en charge de la persévérance scolaire et de l'amélioration du climat scolaire tout en travaillant de manière plus étroite avec les familles.

Un partenariat avec l'association OPTIMA 44 permet la présence d'un médiateur scolaire au sein de l'établissement sur sept demi-journées par semaine. Au-delà des liens qu'il tisse avec les élèves et les parents, il travaille avec tous les personnels du collège (enseignants, vie scolaire, assistante sociale, infirmière, psychologue) mais aussi avec les acteurs de son environnement (associations de quartier, collectivités territoriales). Le but est de partager une culture de la médiation et de la coopération. Il agit sous l'autorité fonctionnelle du Principal dans le cadre de ses missions :

- Développer les comportements citoyens et une culture du dialogue et de la tolérance,
- Prévenir et lutter contre les violences, les conflits et le harcèlement,
- Prévenir et lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire.

Champ d'action

Prévention

Intervention

Remédiation

Il est perçu par les élèves et par l'équipe éducative comme un acteur différent : professionnel extérieur, cette position garante de son impartialité lui permet de libérer la parole et de renouer le dialogue. Disponibilité, bienveillance, non jugement, importance accordée à l'expression des émotions des personnes en situation de conflit, démarche volontaire des parties, absence de pouvoir de sanction relèvent de la posture et de la déontologie propres au métier. Ces spécificités lui permettent d'aborder les problèmes comportementaux ou scolaires de manière différente et complémentaire des autres professionnels, en ciblant particulièrement les élèves qui ont du mal à s'adapter au système scolaire et d'accompagner les familles les plus en difficulté (orientation, aides sociales, aides éducatives, démarches diverses) :

- accompagnements individuels afin de mieux soutenir les familles dans leurs démarches sociales ou de santé hors de l'école : par exemple accompagner les familles vers un premier rendez-vous au CMP ou à la Maison des Adolescents ;
- accompagnement des familles en cas de sanction disciplinaire du jeune ;
- participation à toutes les actions de liaison école-collège pour permettre une action dans la continuité et la durée ;
- accompagnement dans le parcours de sensibilisation "Graine de Citoyen", projet sur quatre ans mis en place par le collège avec la Maison des Adolescents ;
- sensibilisation de tous les élèves de 6^e aux dangers d'internet en co-construction avec l'Agent de Prévention et de Sécurité, une enseignante, la documentaliste et l'infirmière du collège ;
- module "Réseaux Sociaux" à destination des 5^{es}, en co-animation avec les Médiateurs de Quartier de l'association Optima, dont le but est d'apprendre aux élèves à protéger leur compte et leurs informations personnelles.

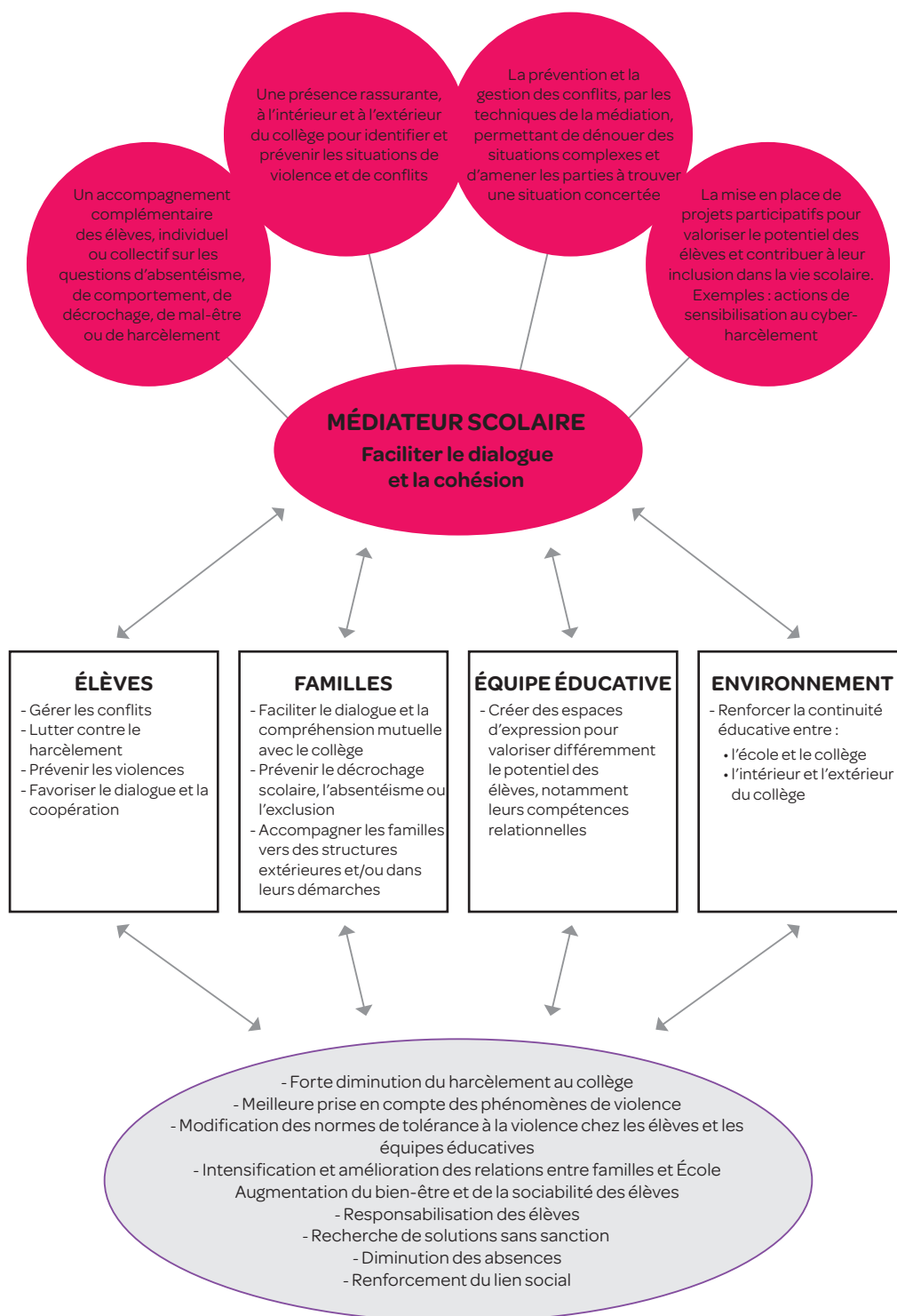
Public ciblé

Jeune
Classe
Établissement
Famille

Pour aller plus loin :

- LA MÉDIATION SOCIALE DANS LES COLLÈGES DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA VILLE : UNE EXPÉRIMENTATION POSITIVE - Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)
- Réseau France Médiation
- Guide de mise en œuvre des alliances éducatives-MEN





L'évaluation (réalisée par Sciences PO) de l'expérimentation nationale de médiation sociale en milieu scolaire menée entre 2012 et 2014 montre un impact massif de l'action des médiateurs sur la qualité du climat scolaire : réduction des violences et du harcèlement, amélioration du bien-être des élèves, renforcement du lien école-famille et mieux-être des équipes éducatives.

Depuis 2012, le réseau France Médiation et ses adhérents ont mis en place un projet permettant d'aborder, sous un angle nouveau, la question des violences, du harcèlement et de l'absentéisme en milieu scolaire. Le projet consiste à mettre à la disposition des établissements des médiateurs sociaux dédiés à l'écoute, au dialogue et au renforcement des liens entre l'école, le collège, les familles et le quartier.

LE PARTENAIRE :

L'association Optima a fait le choix de privilégier des équipes formées à des méthodes d'intervention éprouvées pour prévenir le conflit, animer la concertation, améliorer la cohésion sociale et les conditions d'habitation dans les quartiers populaires.

Comment favoriser la persévérance scolaire des élèves ajournés à l'examen ?

Action possible : Accompagnement des élèves ajournés à l'examen

Établissement : LPO Robert Garnier

Ville : La Ferté-Bernard - Département : Sarthe



Depuis la rentrée 2016, tous les élèves ayant échoué à un examen des voies générale, professionnelle et technologique bénéficient d'un droit ouvert à accéder à une nouvelle préparation de l'examen dans l'établissement dont ils sont issus. Ce droit s'accompagne de l'extension du bénéfice de la conservation des notes à tous les candidats à l'examen des baccalauréats général et technologique comme c'était déjà le cas pour les examens professionnels. De plus pour les jeunes revenant en année terminale de formation, la possibilité de s'inscrire aux examens jusqu'à la fin du mois de mars est prise en compte par la division des examens et concours du rectorat.

Certains de ces élèves se représentent à toutes les épreuves de l'examen et suivent la scolarité classique de leur classe mais ils bénéficient néanmoins d'une individualisation du parcours et d'un suivi par la référente du dispositif.

Champ d'action

Prévention

Intervention

Remédiation

Dans ce cadre, le lycée Robert Garnier à la Ferté-Bernard a mis en place un protocole de prise en charge des élèves ajournés à l'examen. L'objectif est d'engager les élèves à s'inscrire à nouveau en classe terminale pour se présenter à nouveau à l'examen et le réussir. Il s'agit aussi de prévoir les aménagements de parcours et le suivi nécessaires.

Le lycée a aussi accueilli des élèves venant d'autres établissements.

La quasi-totalité des élèves ajournés de LGT sont présents. Même si les élèves des sections professionnelles sont plus difficiles à convaincre, ils sont plus nombreux que par le passé à repréparer l'examen. Le protocole clairement défini, le suivi par la référente, les bilans intermédiaires les rassurent.

Les principaux leviers de réussite du projet :

- définition d'une procédure claire ;
- coordination du dispositif par une personne référente ;
- suivi régulier et aménageable des élèves ;
- communication active ;
- sensibilisation des équipes pédagogiques ;
- implication des personnels de direction.

Public ciblé

Jeune

Classe

Établissement

Famille

Les difficultés de mise en œuvre :

- parvenir à prendre contact avec tous les jeunes ou leur famille
- réussir à motiver certains élèves ayant connu une scolarité difficile, surtout en filières professionnelles
- dégager le temps nécessaire pour suivre individuellement chaque élève en fonction de ses besoins

Ressources possibles :

- décret 2015-1351 du 26 octobre 2015
- circulaire ministérielle n° 2017-066 du 12-4-2017
- quandjepasselebac.education.fr/jemaccroche/

www.ac-nantes.fr :

- formulaire académique Parcours Aménagé pour les ajournés (ETNA : ressources métier- Persévérance Scolaire-Parcours)
- dossier exemples d'aménagements de parcours (ETNA : ressources métier- Persévérance Scolaire-Parcours)



Le protocole

Juillet
relance en août

Édition de la liste
des ajournés

Appel des ajournés

La référente du dispositif

- Recueil des intentions des élèves
- Incitation à se réinscrire pour certains
- Gestion des réinscriptions

Septembre
3^e semaine

Contractualisation
des parcours

L'équipe de direction

Un personnel de direction

La référente du dispositif

- Étude des cas des élèves
- Harmonisation préalable avant la mise en œuvre individuelle

- Définition et contractualisation du parcours avec l'élève et éventuellement sa famille
- Signature du document (formulaire académique)

- Centralisation des parcours
- Information aux équipes pédagogiques
- Sensibilisation des équipes pédagogiques

Novembre

1^{er} bilan
intermédiaire

La référente du dispositif

- Analyse de la situation avec l'élève : progrès, facilités, difficultés, freins
- Demande faite aux élèves d'échanger avec leur professeur sur les difficultés rencontrées (travail sur l'autonomie et la responsabilisation)
- Inscription à l'examen avec dispenses d'épreuve
- Conseils de travail (et remotivation si nécessaire)
- Information de la direction sur les situations compliquées

Après les conseils
de classe

2^e bilan
intermédiaire

La référente du dispositif

- Retour sur les délibérations du conseil de classe
- Mise en évidence des leviers et des feins (méthodologie, implication, etc.)
- Échanges entre la référente et les enseignants des disciplines concernées

Janvier

3^e bilan
intermédiaire

Un personnel de direction

- Réalisation du bilan de mi-parcours

- Réexamen de l'aménagement du parcours
- Décision d'ajustements éventuels

- Communication avec la référente du dispositif

Durant toute la durée du parcours

SUIVI

La référente du dispositif

- Entretiens réguliers
 - en fonction du profil de l'élève
 - modulables de trimestriels à hebdomadaires

- Lien avec les équipes pédagogiques
- Lien avec les personnels de direction

Comment structurer une communauté éducative pour accompagner TOUS les collégiens ?

Action possible : Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire

Établissement : collège René-Guy Cadou
Ville : Ancenis - Département : Loire-Atlantique



Le collège René-Guy Cadou accueille, à Ancenis, 990 élèves citadins et ruraux. La taille importante de l'établissement induit un nombre conséquent de situations particulières qu'il faut prendre en charge. Cela nécessite aussi une communication active et une formalisation des procédures et des dispositifs.

À partir des constats suivants :

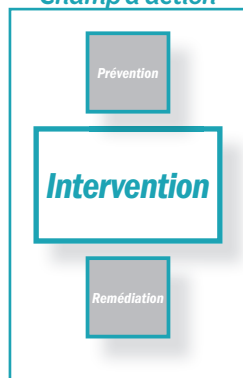
- une montée en puissance des besoins particuliers et de la difficulté croissante, pour les équipes pédagogiques, de les gérer au sein des classes
- le temps et l'énergie déployés à la régulation de la classe et à la mise en place de conditions satisfaisantes d'apprentissage au sein du groupe,

la nécessité d'apporter une réponse collective et structurée s'est imposée.

Au-delà des PAP et PPRE pour les élèves dyslexiques, handicapés ou allophones, ou rencontrant des difficultés, une démarche d'accompagnement de tous les collégiens a été mise en place toujours en s'appuyant sur une approche par la difficulté scolaire et cognitive car c'est bien dans la classe que la persévérance scolaire se joue. La création d'un comité de pilotage des dispositifs particuliers apporte des réponses différenciées et pertinentes suivant les besoins avec la volonté de ne laisser personne au bord du chemin.

Toute l'équipe éducative est mobilisée puisque tous les professeurs sont susceptibles de repérer les difficultés selon des indicateurs définis. Une quinzaine d'entre eux sont coordonnateurs ou référents des dispositifs et ils font le lien avec le professeur principal sur la réponse apportée mais aussi l'articulation avec toute l'équipe pédagogique de la classe pour assurer la continuité scolaire (transmission des cours, des difficultés, des manquements de l'élève) et pour accompagner le retour du jeune à temps plein dans la classe. Les CPE et la PsyEN interviennent aussi et les familles sont associées à la démarche.

Champ d'action



Public ciblé

**Jeune
Classe
Établissement
Famille**

MOYENS DÉDIÉS

- heures d'enseignement et IMP (financement DSDEN et DHG collège)
- une quinzaine de personnels référents des dispositifs
- interventions des CPE et de la PsyEN
- partenariats

INDICATEURS DE REPÉRAGE

- refus de travail ou mise au travail difficile
- travaux non rendus
- absences ou retards répétés
- non respect des règles
- demandes fréquentes pour sortir de la classe
- résultats fragiles, manque de motivation
- travail personnel insuffisant
- demande d'aide rare ou inexistante
- cumul de punitions et de sanctions
- difficultés relationnelles

MISE EN ŒUVRE

- approche par la difficulté scolaire et cognitive
- repérage des difficultés par l'équipe pédagogique
- rédaction d'une fiche diagnostique par le professeur principal
- comité de pilotage (CAP) qui, en lien avec la cellule de veille, recueille et étudie les situations
- mise en place de dispositifs (DRI/REM/tutorat ...)
- personnes ressources assurant le suivi avec le professeur principal, la communication interne et avec les familles
- soutien des équipes pédagogiques par un appui diagnostique et une réponse différenciée
- liaison entre le dispositif et la classe pendant la durée de la prise en charge



Ressource possible :

Mallette GPDS créée par l'Académie de Créteil

Mal-être

En voie de décrochage

Échec scolaire

Refus scolaire anxieux

Intelligence précoce

DYS et handicap

Enfants du voyage

Allophones

CAP (Comité d'Action Personnalisé)
2 coordonnatrices assurent :

- Réception des fiches diagnostiques transmises par PP
- En lien avec la cellule de veille
- Étude de cas et orientation vers le dispositif adéquat : lien avec les PP + conseils sur les outils de suivi
- Régulation du dispositif (PP-familles-partenaires externes)

PAP
1 référent assure :

- saisie des PAP
- liaison avec les PP

PPRE EFIV
1 référent assure :

- rédaction du PPRE EFIV
- liaison avec les PP
- définition prise en charge

PPRE allophones et MNA
2 référents assurent :

- rédaction du PPRE allophone
- liaison avec les PP
- définition prise en charge

DRI (Dispositif Relais Interne)
1 référent

- Prise en charge par niveaux selon calendrier annuel
- Travail sur l'orientation : visites d'entreprise et stages
- Projet collectifs et/ou humanitaires
- Travail sur la connaissance de soi (intelligences multiples, blason, ...)
- Soutien / aide aux devoirs
- Relaxation / sport

- Entretiens individuels : **PP**
- RDV parents : **PP**
- Fiche de suivi : **CPE / PP**
- 3 semaines renouvelables 1 fois

DEVOIRS FAITS
Professeurs volontaires

- Aide aux devoirs / soutien

REM (Reprise En Main)
1 coordinatrice assure :

- Travail sur les règles collectives
- Travail sur soi / atelier bien-être / relaxation le vendredi ponctuellement

TUTORAT
1 référent
Professeurs volontaires

- Entretiens hebdomadaires
- Fiche de suivi

Pistes d'évolution proposées pour 2018-2019

• **Communiquer :**

- un professeur de l'équipe pédagogique peut interpeller le PP pour qu'il s'adresse ensuite au CAP
- récapitulatif des actions possibles affiché en salle des professeurs
- auprès des familles : feuille à distribuer et à coller dans les carnets
- affiches réalisées par les élèves du DRI
- rubrique CAP plus accessible sur e-lyco
- fiche DIAG et procédure dans la pochette de rentrée
- présentation simple en début d'année : Qui ? Quand ? Comment ?

• **Comment impliquer les élèves ? Comment les aider malgré eux ?**

- prévoir des entretiens individuels post dispositif

• **Repérer :**

- utiliser les remarques du conseil de classe pour compléter la fiche DIAG

Faire de l'école un espace d'expérience de la démocratie peut-il permettre un engagement plus fort de tous les élèves dans leurs apprentissages ?

La démocratie ne s'apprend pas en cours magistral !

Établissement : école élémentaire publique Robert DESNOS

Ville : Mortagne-sur-Sèvre - Département : Vendée



Dans cette école, l'ensemble des professeurs a cherché collectivement à répondre à une difficulté identifiée, celle d'une certaine passivité des élèves ne trouvant pas beaucoup de sens dans les apprentissages scolaires.

L'axe principal proposé est celui d'expérimenter la démocratie.

Plus de 150 élèves du CP au CM2 sont concernés par les changements réfléchis par l'équipe. Il s'agit de mettre "les élèves en position d'acteurs pour qu'ils manipulent, expérimentent et vivent la réflexion de l'intérieur, pour mieux se l'approprier et construire les notions, compétences, et concepts. Cette démarche privilégie l'abstraction, la conceptualisation, la pensée et l'anticipation au service de l'exercice de la démocratie à l'école" (paroles de professeure).

Par exemple, dans toutes les classes a été mis en place un conseil de classe dans lequel les élèves apprennent à prendre la parole dans le groupe. Il s'agit d'y échanger, de se confronter aux avis différents parfois afin de prendre collectivement des décisions. Dans cette instance, on apprend à créer un ordre du jour et à le suivre selon les priorités du moment ; à respecter le protocole établi qui régit cette instance (vote) ; à résoudre des difficultés ; à faire naître des projets qu'il faut ensuite tenter de mettre en œuvre. "Les élèves expérimentent des possibles, comme s'ils expérimentaient scientifiquement la démocratie dans un microcosme d'école qui reproduit le macrocosme social, par tâtonnements". Ils se rendent compte qu'ils réussissent comme lors de la mise en place d'un projet d'écriture et parfois qu'ils n'aboutissent pas pour un projet d'aquarium. Les élèves apprennent à prendre en compte la réalité, anticiper et s'organiser.

Champ d'action

Prévention

Intervention

Remédiation

Public ciblé

Jeune
Classe

Établissement
Famille

Des exemples de projets de classes ou d'école :

- réfléchir à des solutions pour mieux gérer des situations de conflits dans le cadre de la médiation par les pairs ;
- demander l'autorisation d'utiliser la médiation sur les temps périscolaires (méridiens et TAP : Temps d'Activités Périscolaires). Cet axe est devenu une des priorités du PEDT (Projet Éducatif Territorial) par la suite ;
- construire une journée de sensibilisation aux handicaps, inter-âges et inter-classes, en construisant les jeux, en prévoyant les intervenants ;
- construire des projets de candidats et d'électeurs pour le CME (Conseil Municipal Enfants) ;
- penser et rédiger le numéro d'une revue documentaire ;
- mettre en place des "goûters philo" entre élémentaires et maternelles.

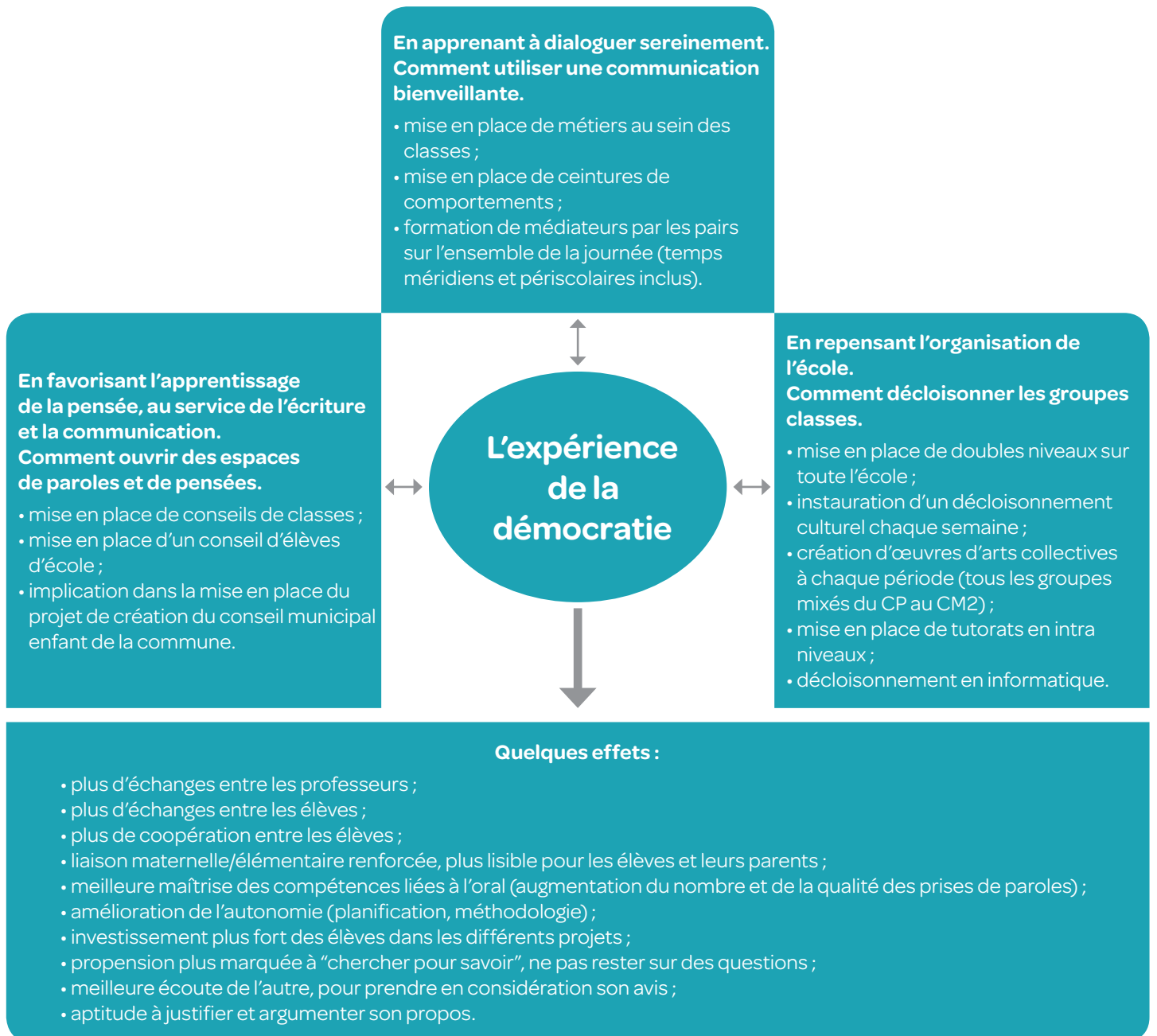
Autres actions similaires :

- Une heure de vie de classe coopérative au collège (article Echanger et vidéos)
- La médiation par les pairs dans une autre école (article Echanger)



Se confrontant à l'impossibilité de voir se régler certaines difficultés ou à l'impossibilité de voir des propositions prises en compte au sein même de la classe, c'est un conseil d'élèves d'école qui a vu naturellement le jour : une nouvelle instance, à la mesure des fonctionnements inter-classes, mise en place au sein de cette école.

Ce travail progressif et très régulé de mise en œuvre de la parole et du projet de l'élève, dans un cadre normé, a nécessité un travail de concertation et d'ajustements. Démarré il y a cinq ans, il forme aujourd'hui non pas un empilement de dispositifs mais bien une cohérence d'ensemble dans et hors les murs de l'école.



Comment mobiliser des ressources dans l'établissement pour accompagner les élèves différemment ?

Action possible : Alliance interne

Établissement : LPO Nelson Mandela
 Ville : Nantes - Département : Loire-Atlantique

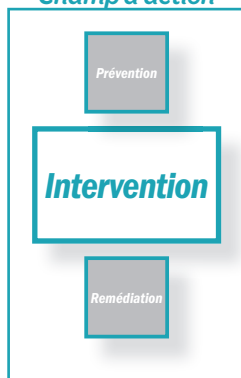


Le lycée Nelson Mandela à Nantes accueille 1 620 élèves dont 50 % dans des formations post-bac : BTS et classes préparatoires. Cette situation particulière a permis de mettre en place un tutorat original : les étudiants peuvent tutorer des lycéens qui rencontrent des difficultés. Les étudiants participants sont volontaires et constituent un vivier de tuteurs potentiels aux compétences diverses et qui interviennent selon les besoins.

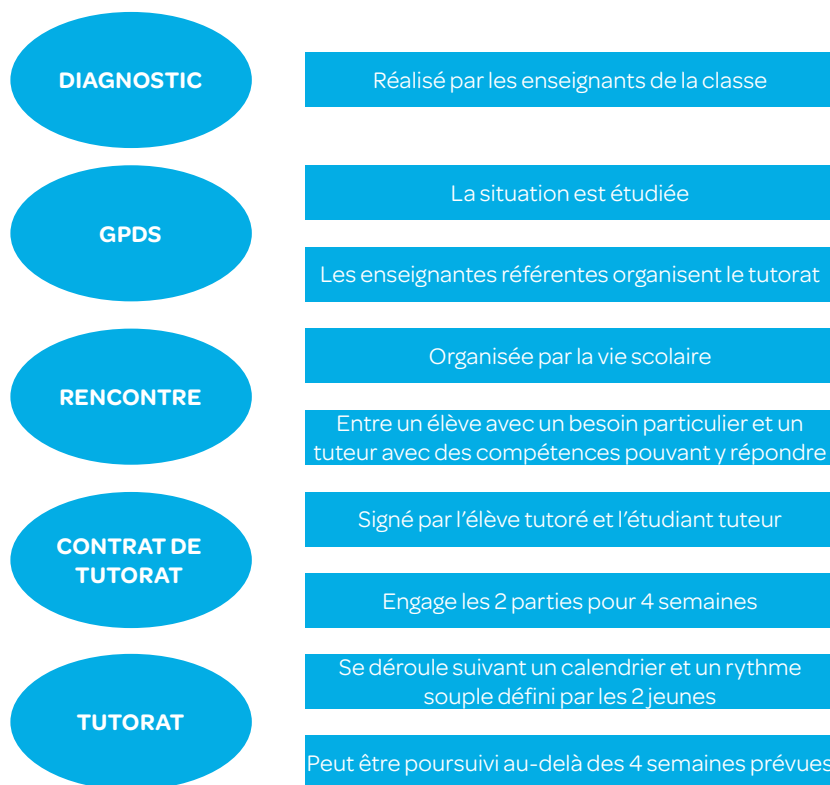
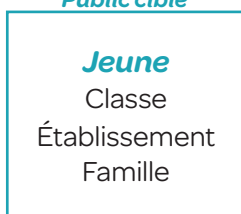
Intégré dans l'organisation plus vaste du travail autour du GPDS, ce dispositif complémentaire fonctionne depuis quatre ans et porte ses fruits : il permet de remédier de façon plus précise et plus cohérente aux difficultés des élèves tutorés et les ruptures de contrat sont presque inexistantes. Le succès du dispositif repose sur :

- la connaissance fine des besoins des futurs élèves tutorés à travers le diagnostic réalisé par les enseignants
- l'ajustement avec les compétences de chaque tuteur
- le travail de suivi effectué par les enseignantes référentes et les conseillers principaux d'éducation (réunions de tuteurs, rendez-vous personnalisés.).

Champ d'action



Public ciblé



Pour aller plus loin :

Fiche-action du lycée : ETNA : Ressources métier - Persévérance scolaire



Comment mieux repérer pour apporter des réponses plus adaptées ?

Action possible : Dispositif Ressources

Établissement : collège Julien LAMBOT
Ville : Trignac - Département : Loire-Atlantique



Depuis la rentrée 2015, le collège expérimente un dispositif pour soutenir des élèves de 5^e et de 4^e potentiellement décrocheurs car en fragilité sur le plan scolaire. Cette expérimentation est accompagnée par la Cardie et un chercheur/formateur de l'ESPE.

Afin de limiter au maximum l'externalisation de leur prise en charge, la mise en place d'observations en classe est le point d'appui fort pour un diagnostic partagé.

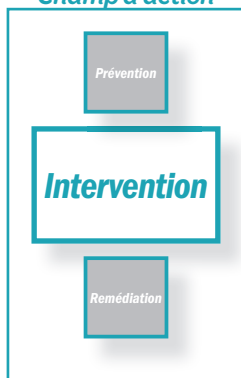
Ce dispositif s'organise en cinq temps : le repérage, l'observation en classe, la réunion-diagnostic de l'équipe, la proposition de remédiation à l'élève et le bilan.

- Un premier repérage se fait par les professeurs principaux à partir des informations données par les autres collègues de la communauté éducative.
- Des professeurs volontaires vont alors aller observer les élèves en situation de classe. Ils notent des faits et essentiellement des faits dans un ordre chronologique (l'entrée dans l'activité, la lecture des consignes, le rapport aux autres, les interventions ou non interventions).
- Puis c'est en équipe que sont analysées les observations et qu'est décidée la mise en place d'un plan d'actions. Si un panel de remédiations est à disposition (tutorat entre pairs, par un adulte...), aucune solution n'est prédéfinie afin de s'adapter au plus près de chaque élève et en cherchant à chaque fois des solutions permettant à l'élève de rester dans la classe.
- Un contrat est élaboré en accord avec l'élève et sa famille pour une durée de 6 à 8 semaines reconductibles.
- Des indicateurs permettent d'évaluer l'efficacité de ce qui a été proposé.

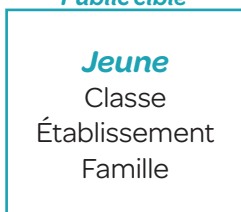
Un outil de suivi garde trace des observations en classe, des conclusions de la réunion diagnostique, des réunions de suivi et du bilan intermédiaire.

Trois coordonnateurs assurent le bon déroulé de toutes ces étapes.

Champ d'action



Public ciblé



Pour aller plus loin :

- Une analyse de cette expérimentation par la Cardie : www.pedagogie.ac-nantes.fr/innovation-pedagogique/innovation/la-remediation-se-reflechit-le-mardi-midi
- Un article Echanger : *le dispositif Ressources au collège Rosa Parks à Nantes (Cardie - ESPE)*



Comment structurer des procédures et installer des habitudes de travail entre les établissements d'un réseau FOQUALE ?

Action possible : Passerelles entre filières et établissements

Établissement : *réseau FOQUALE Vendée Ouest*
Département : *Vendée*



Avec la volonté d'harmoniser et de coordonner les actions en son sein, le réseau FOQUALE Vendée Ouest a initié plusieurs démarches :

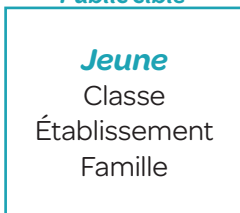
- Les référents décrochage scolaire se sont retrouvés pour échanger des informations concernant les élèves en risque de décrochage scolaire.
- Un suivi sur la destinée des élèves de 3^e prépa-pro afin que les personnels puissent objectiver les conseils donnés aux familles dans le cadre des démarches d'orientation.
- Des liens serrés avec la PSAD : l'animateur du réseau FOQUALE est présent lors des commissions techniques. Le travail entrepris dans le cadre du réseau FOQUALE facilite les relations entre les établissements et l'accueil des jeunes en demande de poursuite d'études.
- Sur le secteur des Olonnes, **une démarche partenariale commune entre les établissements scolaires du réseau et les services socio-éducatifs et médicaux** est engagée depuis 3 ans. Une formalisation du réseau s'est concrétisée durant l'année scolaire 2017-2018 avec la mise en œuvre d'un comité de pilotage et d'une commission consultative. Le rôle de cette commission consiste à étudier les situations de jeunes qui ne parviennent plus à poursuivre leur parcours scolaire malgré les actions déjà engagées. Elles seront issues des travaux de chaque GPDS et des acteurs socio-éducatifs. Une formation est programmée pour accompagner ce travail.
- Une procédure commune et concertée dans le cadre de la période de consolidation et de confirmation de l'orientation afin de mettre en œuvre le principe de réversibilité (exemple détaillé ci-dessous).

Le risque de décrochage peut être accentué lorsque la réversibilité n'aboutit pas (manque de places, projet d'orientation peu construit, etc.). Ces élèves nécessitent une vigilance accrue et peuvent bénéficier d'autres solutions en cours d'année (parcours individualisé, PPRE, etc.).

Champ d'action



Public ciblé



Au-delà de la question des outils de repérage et de transmission, ces échanges attestent la qualité du travail de suivi accompli aux différents stades de la scolarité des élèves et la volonté des acteurs d'œuvrer à la mise en réseau des établissements au profit des élèves. Les modalités de ces échanges demeurent à améliorer, mais leur pertinence est désormais établie.

Le protocole présente plusieurs avantages :

- Diffusion d'une procédure claire, lisible par tous les acteurs
- Meilleure perception par les équipes enseignantes grâce à leur participation active à la procédure et à la prise en compte de leur avis
- Responsabilisation des équipes dans la prévention du décrochage
- Habitudes de travail facilitant l'accueil de décrocheurs en cours d'année ou la mise en place d'aménagement de parcours
- Possibilité pour l'élève de vérifier son nouveau choix avant de le valider
- Banalisation des échanges inter-établissements

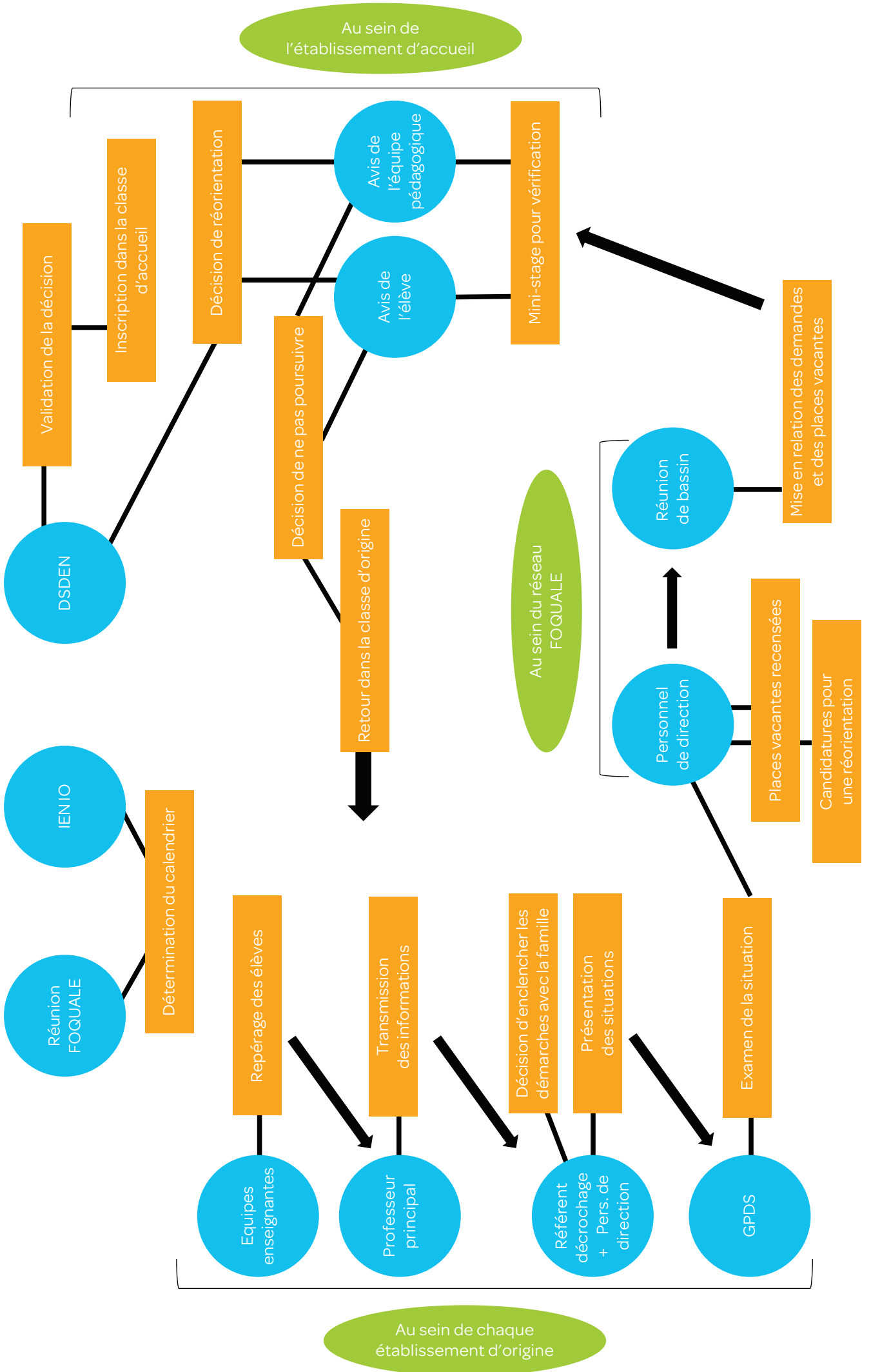
Pour aller plus loin :

Construction d'un réseau d'établissements sur un secteur scolaire :
ETNA - Ressources Métier
- Persévérance scolaire

Ressources possibles :

- Circulaire de rentrée BO N° 15 du 14 avril 2016
- Circulaire "réussir l'entrée au lycée professionnel" BO N° 13 du 31 mars 2016





Comment élaborer un projet professionnel et redonner du sens à sa scolarité?

Action possible : Clauses sociales dans les marchés publics

Établissement : *MLDS Lycée David d'Angers*
Ville : *Angers* - Département : *Maine-et-Loire*



Antériorité :

La société ATOS a remporté en 2014 un marché comportant une clause sociale. En coordination avec l'animatrice départementale MLDS du Maine-et-Loire, la société propose alors à deux jeunes, l'un en terminale S et démotivé par sa formation, l'autre un mineur nouvellement arrivé, d'intégrer l'entreprise pendant trois mois. Elle les affecte sur des postes en fonction de leur profil et leur fait découvrir le monde professionnel. Pour les deux jeunes, ce temps en entreprise a permis un retour en formation : l'un a eu son bac S et est parti en IUT des systèmes et réseaux, l'autre a intégré un bac pro SEN au lycée Chevrollier.

Nouveau projet pour 2017 :

La société ATOS a été retenue pour le marché du projet Curie2 de la société GENCI. Il s'agit de réaliser un supercalculateur qui réalise huit millions de milliards d'opérations par seconde.

Modalités du partenariat :

Cela concernera quatre jeunes intéressés par l'informatique et l'électronique pour un volume total de 1 500 heures. Le stage durera environ trois mois d'une durée de 375 heures :

Découverte 75 heures **Définition d'un projet 150 heures** **Confirmation de projet 150 heures**

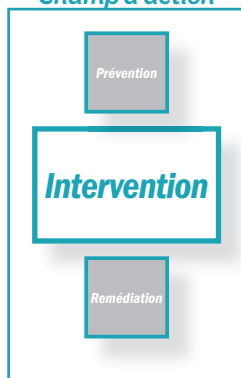
Le recrutement se fera dans l'entreprise avec les responsables et le tuteur. Chaque jeune aura un tuteur dans l'entreprise qu'il rencontrera lors d'une première visite. Ils iront sur plusieurs postes de travail : logistique, atelier de montage/assemblage, tests, diagnostic. Les évaluations se feront périodiquement en présence d'un responsable, du tuteur et du coordonnateur MLDS qui suit le jeune.

L'objectif de cette immersion est d'apporter au jeune les compétences nécessaires pour des missions d'intérim dans l'entreprise, mais surtout de redonner confiance, de relancer un jeune dans sa scolarité, de révéler des aptitudes et des qualités de travail, de confirmer les intérêts professionnels et d'étude pour ce secteur.



Projet ATOS

Champ d'action



Public ciblé

Jeune
Classe
Établissement
Famille

"Ce projet est très valorisant pour les jeunes et en plus ils sont indemnisés comme un apprenti."

Sylvie WASTIAUX,
animatrice départementale MLDS 49

"C'est un partenariat de qualité, très enrichissant pour tous, jeune, tuteur et responsable. Les jeunes reçoivent une vraie formation sur le terrain."

David GUITTON,
responsable de production société ATOS

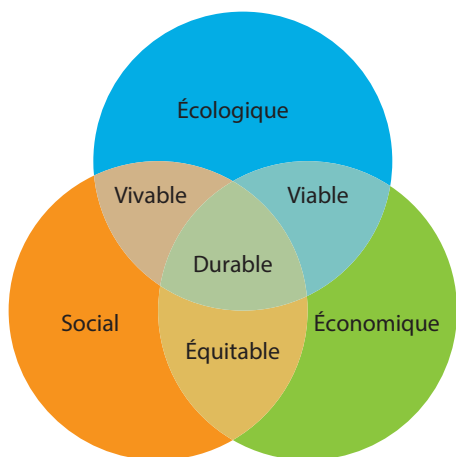
Pour aller plus loin :

- La société Atos
- Le projet Curie 2

Ressource possible :

www.education.gouv.fr :
La clause sociale de formation sous statut scolaire dans les marchés publics





Qu'est-ce qu'une clause sociale ?

Le Code des Marchés Publics (CMP), dans son article 5, incite à prendre en compte la notion de **DÉVELOPPEMENT DURABLE** dans la définition des besoins d'un marché public.

Le développement durable inclut aussi un **VOLET SOCIAL**.

L'introduction d'une **CLAUDE SOCIALE** répond à cette exigence.

Elle permet de conditionner **l'exécution et l'attribution** d'un marché en fonction de **critères liés à l'emploi ou à la lutte contre l'exclusion**.

Les différentes étapes :

Les clauses sociales, objectif : insertion ou reprise de la scolarité

Étape 1 : préparer le dispositif

- Rencontre des acteurs (équipe achat – MLDS) ;
- Volet achats (préparé par le service achat) ;
- Volet pédagogique (préparé par la MLDS).

- Insérer des clauses sociales dans le cahier des charges ;
- Notifier le marché ;
- Préparer la relation entreprise ;
- Informer la MLDS des parcours possibles.

Étape 2 : lancer un parcours

- Présentation du jeune à l'entreprise, dans les locaux de l'entreprise.

- Réaliser des entretiens de situation ;
- Rechercher des profils de jeunes bénéficiaires ;
- Désigner les tuteurs pédagogiques ;
- Aider à la rédaction des CV et lettre de motivation des jeunes bénéficiaires ;
- Préparer l'entretien de présentation du jeune.

Étape 3 : réaliser le parcours

- Échanges réguliers entre référent entreprise et tuteur pédagogique ;
- Réalisation des missions déterminées lors de la réunion de présentation du jeune ;
- Engager les perspectives.

- Confirmer le référent entreprise ;
- Adapter la fiche entreprise et les missions ;
- Établir la date d'entrée du jeune (convention) ;
- Définir les modalités pédagogiques et pratiques.

- Parcours du jeune ;
- Tenue d'un journal pour la rédaction du rapport de stage ;
- Bilans croisés pendant et en fin de stage ;
- Actualisation du CV.

- Reprise de scolarité : Formation diplômante, Service civique, Lycée Nouvelle chance, ...
- Insertion directe en entreprise : contrat emploi d'avenir, garantie jeune, contrat de génération, PACTE, contrat de professionnalisation ou d'alternance, CDI, CDD ou intérim.

D'autres clauses sociales dans l'Académie :

En Loire-Atlantique : 300 heures avec l'entreprise Voxali pour la numérisation de votes papier :

- pour le jeune concerné, pas de suite dans la filière mais affectation en bac pro "Arcu" (Accueil Relation Clients et Usagers).

En Mayenne : 2 x 150 heures avec l'entreprise Jouve pour la mise en conformité des demandes de permis de conduire :

- pour les deux jeunes concernés, poursuite dans la filière et affectation en bac pro imprimerie.

"J'ai effectué ce stage alors que je venais d'arriver d'Espagne où j'avais fait une première année de bac professionnel en micro-informatique et réseau. Comme je débutais en français, je n'étais pas sûr de pouvoir continuer dans ce domaine. Les semaines de stage ont été bénéfiques car j'étais bien encadré et j'ai appris des choses au niveau du montage et de l'assemblage des serveurs. J'ai été ensuite accepté en Bac Pro SEN au LPO Chevrollier et je viens de décrocher mon BAC. La formation n'a pas été facile, une des difficultés étant de trouver les stages suivants..".

Témoignage d'un jeune

Comment mobiliser le monde de l'entreprise pour aider les élèves à se projeter dans leur avenir professionnel ?

Action possible : Alliance externe avec le monde de l'entreprise

Établissement : lycée David d'Angers et Lycée Nouvelle Chance 49

Ville : Angers - Département : Maine-et-Loire



Dans le cadre d'une convention nationale avec le Ministère de l'Éducation nationale, l'**association C'Possible** intervient dans les lycées et dans les Pôles d'Insertion de l'Académie de Nantes (PIAN - pôles MLDS).

Son programme d'actions repose sur deux axes complémentaires :

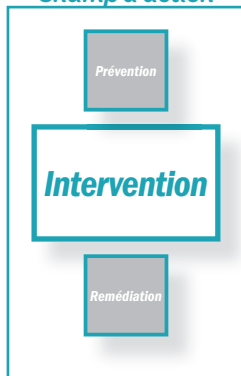
- Donner des repères :

L'objectif est de sensibiliser les jeunes concernés aux valeurs fondamentales de la société, en leur facilitant l'accès à la culture et en leur permettant de comprendre le fonctionnement des entreprises.

- Trouver sa voie :

L'objectif recherché est d'accompagner les jeunes en situation de décrochage scolaire, en identifiant avec chacun d'entre eux une voie professionnelle susceptible de le remotiver durablement grâce à une expérience concrète en entreprise.

Champ d'action

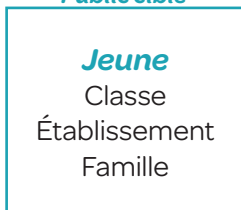


Ses modalités d'intervention s'appuient sur deux types d'intervention :

- Interventions de bénévoles au sein des lycées autour de thématiques en lien avec l'entreprise, les valeurs et la culture.
- Action de tuteurs ayant pour rôle d'accompagner individuellement les jeunes décrocheurs ou en risque de décrochage. L'action plus spécifique en faveur des jeunes en situation de décrochage s'effectue en étroite concertation et en relation permanente avec les lycées concernés.

La déclinaison des actions de C'Possible est mise en œuvre de manière opérationnelle grâce à l'engagement des tuteurs, des bénévoles et des entreprises qui accompagnent ce projet.

Public ciblé



L'association C'Possible

Fondée en 2008, C'Possible est une association de bénévoles, engagés dans l'accompagnement des jeunes de 16 à 20 ans. Son ambition est de leur donner des repères et des clés pour mieux comprendre leur environnement quotidien et acquérir des connaissances concrètes dans le monde de l'entreprise.

Une convention nationale de partenariat a été signée avec le Ministère de l'Éducation nationale dans le cadre de l'initiative "100 000 tuteurs - 100 000 stages" pour lutter contre le décrochage scolaire.

Ressource possible :

Convention tripartite
Rectorat de Nantes, Région,
association C'Possible :
ETNA - Ressources Métier -
Persévérance scolaire



L'action de C'POSSIBLE dans l'académie :

L'association intervient dans les lycées suivants :

- Henri Dunant - Angers
- Jacques Goussier - Jean-Perrin - Rezé
- Gaspard Monge - La Chauvinière - Nantes
- Les Bourdonnières - Nantes
- Jean Bertin - Saumur
- Le Mans Sud - Le Mans



L'action plus spécifique en faveur des jeunes en situation de décrochage s'effectue en étroite concertation et en relation permanente avec les lycées concernés dans le cadre du mode opératoire suivant :

- Organisation préalable d'une réunion avec le Lycée pour déterminer les décrocheurs susceptibles d'être pris en charge individuellement par C'Possible.
- Accord écrit du jeune et/ou de la famille indiquant clairement leur accord et leur souhait de ce tutorat ; cet accord constitue un préalable pour le démarrage de l'accompagnement du jeune (document à remettre au plus tard le jour de la première rencontre avec l'intéressé).
- Première rencontre avec le jeune au sein du lycée en présence du référent du lycée, du tuteur de C'Possible et du jeune dont l'objectif est de faire le point par le référent du lycée de l' "état des lieux" concernant le jeune (notes, absentéisme...) et de rappeler l'objectif de ce tutorat (identification de la voie professionnelle susceptible de motiver le jeune, type de stage ...)

Le partenariat LNC 49 - C'POSSIBLE

Le programme 2017-2018

- trois tutorats ont été engagés : trois jeunes du LNC49 ont été suivis chacun par un tuteur
 - Arnaud Deltour dont le parcours l'a amené à exercer des responsabilités techniques, commerciales, de direction des ressources humaines et de direction générale dans les domaines de l'agriculture, l'agro-alimentaire et les semences en France et à l'international.
 - Philippe Cruyppenninck, Directeur du développement dans la fabrication de substrats de cultures et produits pour l'agriculture.
 - Martine de Montaigu dont l'expertise repose sur des fonctions dans les domaines de l'administration et des ressources humaines mais aussi dans le domaine de la formation et du pilotage de projet ; et qu'elle a exercé d'abord dans les domaines de l'informatique et de la micro-électronique puis sur la thématique de l'innovation.

Dans le cadre de ces tutorats, les entretiens ont été axés sur une spécialité "mercatique". Ils ont proposé un suivi individuel sur l'orientation et un soutien à la préparation à l'entrée en BTS, en accord avec les projets des jeunes (CV, lettre de motivation, préparation des entretiens, travail des oraux, ...).

- Les interventions devant les groupes ou les classes ont été assurées par des professionnels en poste qui sont venus témoigner dans le cadre de la découverte des métiers. Les élèves du LNC ont été concernés ainsi que la classe de 1^{re} STMG du lycée David d'Angers.
- Le volet culturel s'appuie sur Angers-Nantes Opéra. Il s'est adressé aux jeunes du LNC et aux élèves de la MLDS.
 - en décembre : une présentation de l'opéra devant les groupes
 - en janvier : la visite du Grand Théâtre avec la découverte de tous les métiers liés à l'opéra (métiers du son, des costumes, de la régie, etc.)
 - en février : les jeunes assisteront à une représentation de l'opéra Rinaldo de Georg Friedrich Haendel

"Relation à 2" entre le jeune et le tuteur

- Rencontres régulières entre le tuteur et le jeune au sein du lycée : CV, lettre de motivation, préparation des entretiens, travail des oraux, ...
- Informations du tuteur auprès du référent du lycée, afin de l'informer régulièrement de l'évolution
- Recherche de stage, si le jeune le désire : accompagnement pour la préparation du rendez-vous avec l'entreprise et contact avec le jeune et avec le tuteur de l'entreprise pendant toute la durée du stage...



Comment s'appuyer sur les compétences des professionnels pour aider des collégiens à construire leur projet de formation ?

Action possible : Alliance externe

Établissement : *collège Jean Monnet*
Ville : *Vertou* - Département : *Loire-Atlantique*

Depuis deux ans, le collège Jean Monnet poursuit un partenariat externe avec l'association Face Loire-Atlantique et l'entreprise Total Ouest afin de proposer à une quinzaine d'élèves le programme DISCOVERY. Il s'agit d'un dispositif d'orientation innovant destiné à des élèves de 3^e sans projet d'orientation défini, qui leur permet de se projeter dans le monde professionnel grâce à :

- plusieurs périodes réservées à des mini-stages ou de courtes immersions
- un accompagnement individualisé par des professionnels.

Se connaître, renforcer son estime de soi et préparer son projet professionnel.

Les professeurs et l'équipe de direction du collège repèrent les élèves qui pourraient profiter du programme, le proposent à l'élève et sa famille.

L'association Face Loire-Atlantique coordonne le parcours avec les mentors et l'équipe du collège. Le suivi s'opère en deux temps :

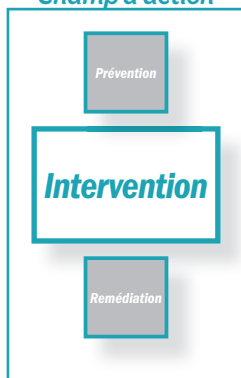
- trois ateliers au sein du collège avec FACE Loire -Atlantique
- mentorat tout au long de l'année avec des professionnels issus du monde de l'entreprise.

Le programme est pensé pour connaître individuellement chaque élève, lui apporter des réponses spécifiques et mettre à sa disposition les ressources nécessaires à son épanouissement.

Il implique aussi une interconnaissance des acteurs : les élèves, leurs familles, l'équipe du collège, la chargée de mission Face Loire-Atlantique et les mentors de Total Ouest se rencontrent une première fois lors d'une manifestation conviviale.

Deux autres collèges du département sont aussi impliqués dans ce projet : le collège Jean Rostand (Orvault) et le collège Claude Debussy (Nantes).

Champ d'action



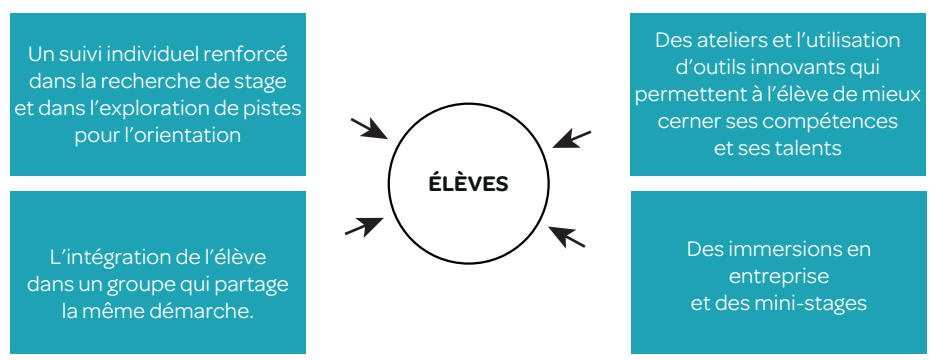
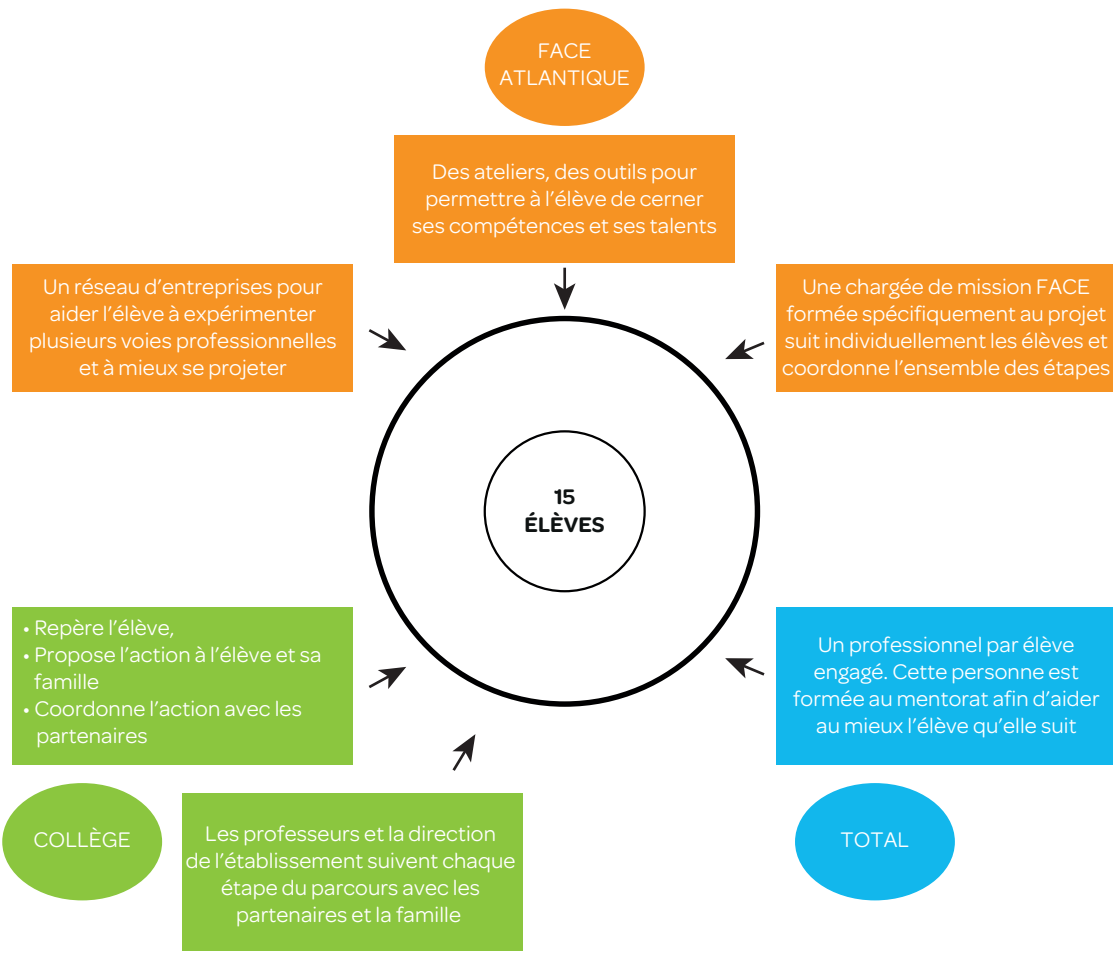
Public ciblé

Jeune
Classe
Établissement
Famille

Pour aller plus loin :

www.faceatlantique.fr/actions/pour-l-education/discovery/





Appartenance Climat Équipe
 Continuité Engagement
 Persévérer Diversifier
 Réussite Sécurité
 Famille Lycée Bienveillance
 Raccrochage Engagement
 Coopérer
 Accompagnement Prévenir
 Jeune Individualiser Classe
 Actif Intervenir Remédier
 Accueil Pédagogie Collège
 Parcours Orientation
 Confiance Tuteur
 Établissement

Comment développer les compétences des élèves de SEGPA en mobilisant la coopération, l'autonomie et leur expertise acquise ?

Stratégie d'établissement

Établissement : *collège Volney*
Ville : *Craon* - Département : *Mayenne*

L'équipe de la SEGPA du collège Volney avait entamé une réflexion sur ses pratiques pédagogiques et ses modalités d'accueil. Six ans plus tard, le cadre, le fonctionnement quotidien, l'implication des élèves et de l'équipe pédagogique et éducative, l'approche pédagogique ont été totalement repensés dans un ensemble de stratégies qui soutiennent la persévérance, l'autonomie et la réussite.

Les points de départ de la réflexion :

- L'évaluation par compétences ou la nécessité de réfléchir à l'évaluation des élèves et la mise en valeur de leurs progrès
- La coopération et l'entraide ou l'intérêt de créer et multiplier des moments d'échanges de compétences entre les élèves
- Le travail en barrette et non plus exclusivement par tranche d'âge ou comment permettre aux élèves plus âgés de transmettre leur expérience aux plus jeunes
- La mise en projet ou comment s'appuyer sur la motivation et éventuellement l'expertise de l'élève pour donner du sens aux apprentissages
- La responsabilisation de l'élève vis-à-vis de ses attitudes et de ses actes ou comment responsabiliser, valoriser et non plus exclusivement sanctionner
- Le suivi de l'élève et le travail avec les parents

Champ d'action



Toutes les disciplines fonctionnent aujourd'hui avec des outils communs aux quatre années de la SEGPA (portfolio avec fiche méthode et exemple détaillé par compétences, séries d'exercices auto-correctifs, brevets par compétences, plan de travail, tableau des experts, tableau de demandes d'aide). Au fur à mesure des années, le travail se différencie de plus en plus pour chaque élève. Les compétences transversales et psychosociales sont également suivies sur un outil commun avec un système de points et de ceintures de couleur. Sont favorisés le travail en équipe et la coopération sous toutes ses formes (coopération pour réaliser une tâche, comprendre une consigne, aider à s'organiser, etc.). Un élève en difficulté peut se tourner vers un élève "expert" dans la compétence. Chaque élève a un tuteur professeur désigné qui assure le suivi individuel pour les quatre années de la SEGPA (trois rencontres avec les parents dans l'année, définition des objectifs avec l'élève, accompagnement de l'élève en conseil de classe où l'élève, lui-même, après analyse de son bulletin, discute avec l'équipe pédagogique qui le conseille pour atteindre ses objectifs). L'implication dans des clubs d'intérêt est facilitée par un travail en barrette qui favorise aussi les échanges entre les élèves (6^e et 3^e, expert et non expert, etc.).

Public ciblé



Pour aller plus loin :

www.revuecerfop.org

- revue n° 31

- revue n° 32



- Évaluation par compétences dans toutes les matières- suppression des notes – validation au rythme de chacun, développement de l'autonomie, attribution de brevets de compétences.
- Entraide entre élèves en favorisant l'échange de compétences, challenges par équipe dans certaines matières.
- Travaux en barrette de classes de niveaux différents pour permettre aux plus jeunes de s'appuyer sur l'expérience des plus vieux (tutorat entre pairs).
- Intégration ponctuelle d'élèves dans les sections générales (sciences et technologie)

- Définition d'un certain nombre de compétences sociales à respecter
- Suivi et bilan hebdomadaire par le tuteur enseignant
- Exercices associés à réaliser en fonction du besoin et des incidents
- Attribution de ceintures de compétences (code couleur comme au judo)
- Médiation par les pairs – formation de médiateurs élèves pour la gestion des petits conflits.



- Stages et visites en entreprise
- Rencontres régulières de professionnels au collège
- Mini-Forum des métiers et des formations au collège (chambre des métiers, UIMM, Chambre d'agriculture, Apprentibus, lycées professionnels).

- Inscription au cours de l'année dans des clubs : Théâtre, Musique, Journal, Jeux de société, Cuisine, Bricolage. Niveaux mélangés, toutes les classes SEGPA en barrettes.
- Réalisation de plusieurs mini-projets dans l'année.
- Présentation des travaux devant les parents et les autres élèves de l'établissement.
- Réalisation d'un voyage scolaire entièrement organisé par les élèves.



Comment s'appuyer sur les compétences des élèves des classes terminales pour consolider l'entrée au collège ou au lycée ?

Action possible : Tutorat entre pairs

Établissement : *collège du Pays de Monts*
Ville : *Saint-Jean-de-Monts* - Département : *Vendée*



Le collège du Pays de Monts a initié un tutorat entre pairs où les élèves de 3^e mettent à disposition des élèves de 6^e les compétences qu'ils ont eux-mêmes déjà développées. Le but est de contribuer à favoriser la réussite scolaire des élèves qui se trouveraient en difficulté d'adaptation au collège (rythmes, locaux, relations, méthodologie). Ce tutorat est basé sur l'écoute et le dialogue ; il vise à créer une entraide et un lien social privilégié qui permettront aux tutorés d'être rassurés, de s'intégrer plus facilement au collège et d'acquérir de bonnes habitudes de travail.

Les tuteurs peuvent aider leurs camarades à s'organiser, se repérer dans l'établissement et dans les rôles des différents personnels, à comprendre au mieux leur emploi du temps. Ils peuvent aussi transmettre des méthodes de travail, proposer différentes façons d'apprendre ses leçons, apporter une aide pour les devoirs.

Les binômes se retrouvent pendant la pause méridienne au CDI, en permanence ou d'autres salles à leur demande mais aussi en cours si cela est approprié et validé par les professeurs.

Le tutorat présente aussi des bénéfices pour les tuteurs : meilleure confiance en soi, désir d'apprendre et de transmettre, responsabilisation et autonomie.

Champ d'action

Prévention

Intervention

Remédiation

Public ciblé

Jeune
Classe
Établissement
Famille

Les initiatives de dispositifs d'entraide, de coopération et de régulation par les pairs sont nombreuses dans l'académie.

Elles s'inscrivent et participent à :

- l'apaisement du climat scolaire ;
- la responsabilisation des élèves ;
- l'autonomie des élèves ;
- le développement des compétences : coopération, prise de parole, élaboration de projets, etc. ;
- l'éducation à la citoyenneté ;
- la prévention du décrochage scolaire ;
- la persévérance scolaire et l'objectif de la réussite de tous les élèves.

Ce tutorat par les pairs prend place dans une réflexion plus globale des relations entre pairs dans l'établissement puisque la médiation par les pairs pour prévenir et résoudre les conflits est aussi mise en œuvre dans l'établissement.

Par ailleurs, dans le cadre de l'accompagnement des élèves en risque de décrochage, un tutorat par les enseignants est aussi actif.

Ressource possible :

Deux pratiques de tutorat

www.pedagogie.ac-nantes.fr/innovation-pedagogique/innovation/le-tutorat-deux-pratiques



Annexes



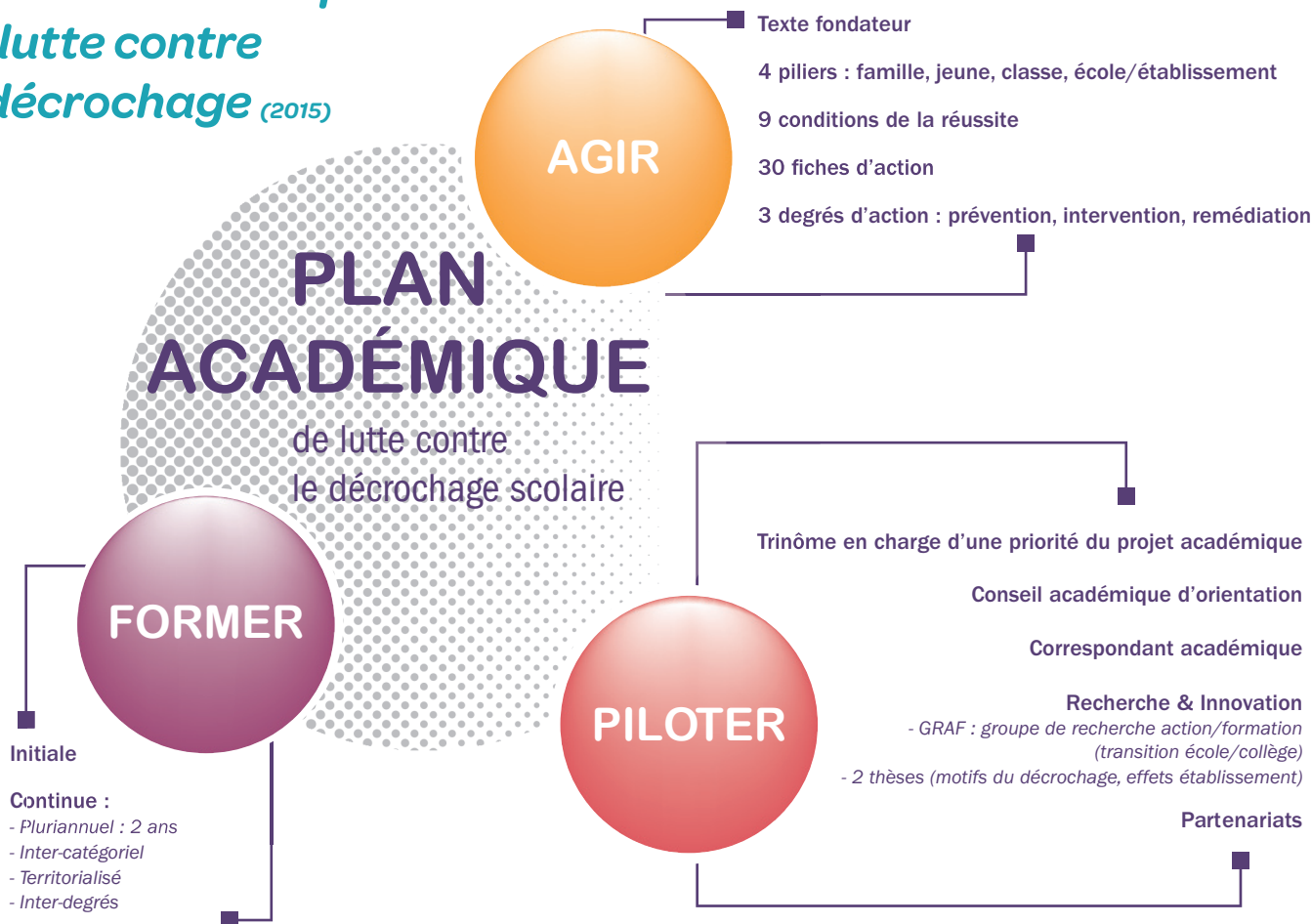
Appartenance
Climat
Équipe
Mobilisation
Engagement
Continuité
Persévérer
Sécurisation
Diversifier
Famille
Lycée
Raccrochage
Coopérer
Accompagnement
Prévenir
Jeune
Individueliser
Intervenir
Actif
Accueil
Parcours
Confiance
Établissement
École
Collège
Orientation
Tuteur

Annuaire du réseau FOQUALE de l'académie de Nantes

Dpt	Plate-forme	Prénom et Nom	Mél	Téléphone
44	NANTES	Stéphane GERMAIN	ce.0440030U@ac-nantes.fr	02 40 16 71 00
	SUD LOIRE	Jocelyne HARMAND	ce.0440063E@ac-nantes.fr	02 40 32 44 00
	ESTUAIRE	Isabelle DE LOUPY	ce.0440069L@ac-nantes.fr	02 40 00 25 25
	ANCENIS-CHATEAUBRIANT	Jean-Pascal VINS	ce.0440005S@ac-nantes.fr	02 40 81 56 56
49	ANGERS EST	Stéphane SERRU	ce.0490925P@ac-nantes.fr	02 41 95 70 00
	SAUMUR	Armelle JURE	ce.0491826U@ac-nantes.fr	02 41 51 13 76
	CHOLET	Igor ALTCHENKO	ce.0491707P@ac-nantes.fr	02 41 75 81 31
	ANGERS-SEGRE	Anne LE BORGNE	ce.0490782J@ac-nantes.fr	02 41 92 18 11
53	MAYENNE SUD	Céline AUBREJAT	ce.0530015D@ac-nantes.fr	02 43 53 03 12
	MAYENNENORD	André HARBULOT	ce.0530949U@ac-nantes.fr	02 43 01 62 44
72	SARTHE CENTRE	Anne GRANGE	ce.0720905T@ac-nantes.fr	02 43 39 28 50
	SARTHE NORD	Sabine SOULIE	ce.0720017C@ac-nantes.fr	02 43 60 11 60
	SARTHE SUD	Benjamin CACCIA	ce.0720021G@ac-nantes.fr	02 43 62 46 50
85	VENDEE OUEST	Philippe PRUDOR	ce.0850033Z@ac-nantes.fr	02 51 95 10 00
	VENDEE EST	Antoine GUERIN	ce.0850006V@ac-nantes.fr	02 51 94 30 21



Le plan académique de lutte contre le décrochage (2015)



Le plan académique s'articule autour de trois grandes thématiques : Piloter, Former, Agir et comprend des fiches action destinées aux différents acteurs du système éducatif.

Piloter

La lutte contre le décrochage et l'absentéisme est d'abord l'un des thèmes forts du projet académique au titre de l'ambition "solidarité : ne laisser personne au bord du chemin".

Il est donc piloté au plan académique par un trinôme composé de deux inspecteurs et du responsable de la mission de lutte contre le décrochage scolaire, correspondant académique du ministère. Mais cette lutte est aussi partenariale et la coordination avec les partenaires que sont le Conseil Régional, la Préfecture de région et la DRAAF (enseignement agricole) est régie par une convention quadripartite.

Enfin le pilotage de cette lutte se fait d'abord dans les écoles et surtout les établissements scolaires. Le chef d'établissement en est le premier responsable mais il est assisté pour le pilotage de cette action d'un référent décrochage (présent dans tous les établissements) et d'une cellule de veille.

Former

Ce volet est essentiel car la prévention du décrochage (et de l'absentéisme) doit d'abord être menée dans la classe, avec une attention particulière pour les élèves susceptibles de décrocher, puis dans l'établissement.

Le volet formation concerne donc tous les acteurs du

système éducatif : les personnels d'encadrement, tout particulièrement les chefs d'établissement, les enseignants mais aussi les personnels médicaux, sociaux et de l'orientation, les personnels administratifs ou de service.

Pour les enseignants stagiaires, il s'agit d'être formés dans les deux lieux de la formation que sont l'établissement ou l'école d'une part, l'École supérieure du professorat et de l'éducation d'autre part.

Au-delà un plan pluriannuel et intercatégoriel est mis en œuvre.

Agir

Face à une problématique individuelle qui est souvent la somme d'expériences négatives passées, il n'est pas envisageable de proposer une réponse unique. C'est pourquoi l'action des établissements scolaires doit être constituée de plusieurs réponses à la fois graduées (prévention, intervention, remédiation) et complémentaires.

À titre d'exemples d'actions :

- l'animation de la cellule de veille,
- les Pôles d'Insertion de l'académie de Nantes (PIAN) qui proposent un accueil permanent, un positionnement et un plan de formation différencié,
- les cinq Lycées Nouvelle Chance (ouverts dans les cinq départements de l'Académie).

9 conditions de la réussite

De l'engagement...

Un engagement fort de la direction qui se manifeste par le soutien, l'impulsion, voire la prise en charge financière de l'effort engagé. Les actions sont soutenues lors des conseils d'école ou lors du conseil d'administration.

De la formation...

Un accompagnement des équipes via des temps de formation et des temps de supervision afin que les équipes engagées prennent du recul pour réguler leurs pratiques.

Une équipe...

Mobilisée autour de ce souci d'une réussite pour tous, une diversité d'acteurs (enseignants, COPsy, CPE, service santé social, assistants d'éducation, personnels d'entretien...) s'unit tant pour élaborer les actions que pour animer la réponse donnée à un jeune.

Du temps...

Une réponse personnalisée pour un jeune, qui est programmée, contractualisée, inscrite dans la durée et ajustable.

De la souplesse...

Un ensemble de réponses sur plusieurs années, car il faut du temps pour inscrire les différentes actions au sein d'une dynamique et d'une culture commune.

Des alliances...

Des alliances externes renouvelées avec un partenariat qui n'est ni une externalisation ni un passage de relais lorsque l'on ne sait plus faire.

Une veille...

Une veille sur les textes et les études portant sur ce sujet.

Des élèves associés...

Des élèves associés à travers une consultation de leurs représentants puisque la réponse sera apportée pour eux mais aussi par eux. C'est aussi co-construire la réponse individuelle avec le jeune concerné pour une adhésion et une appréhension meilleures, débouchant sur une contractualisation.

Des moyens dédiés...

C'est mobiliser des ressources pas uniquement financières, c'est aussi identifier des locaux, des outils, du temps...



Directeur de publication

William Marois

Recteur de la Région académique Pays de la Loire, Chancelier des Universités

Conception et réalisation

Délégation Académique à la Persévérance Scolaire et à l'Insertion – Académie de Nantes

Cellule Académique Recherche Développement Innovation et Expérimentation – Académie de Nantes

Service communication du rectorat de Nantes



RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

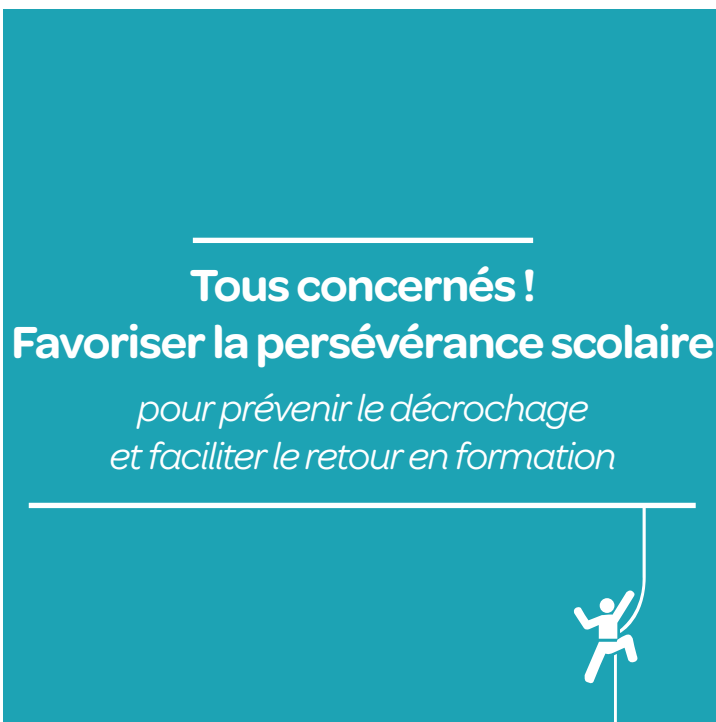
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



cardie
cellule académique
recherche développement
innovation et expérimentation
académie de Nantes

TOUS MOBILISÉS
POUR LA
**PERSÉVÉRANCE
SCOLAIRE**





Retrouvez toute l'actualité
de l'académie de Nantes sur :
www.ac-nantes.fr



webtv.ac-nantes.fr



www.facebook.com/acnantes



twitter.com/acnantes



cardie
cellule académique
recherche développement
innovation et expérimentation
académie de Nantes